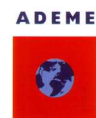




Concertation pour un Plan Décennal de Développement Durable de Mas-Thibert

Rapport décembre 2006



Life PROMESSE, initiateur de la concertation

un programme européen pour un tourisme éco-responsable aux Marais du Vigueirat

Les programmes européens Life (L'Instrument Financier pour l'Environnement) permettent de porter des projets d'envergure en faveur de l'Environnement. Sur les Marais du Vigueirat, le Life PROMESSE (Projet de Management Environnemental sur un Site Sensible Ecotouristique en Camargue) permet de lancer une dynamique de développement durable sur le Plan du Bourg.



L'ouverture au public et le développement du tourisme nature sur les Marais du Vigueirat doivent être compatibles avec les exigences écologiques de ce site naturel sensible. C'est pourquoi sur les Marais du Vigueirat se déroule un programme européen le Life PROMESSE qui vise à anticiper et réduire les impacts sur l'environnement pour que ce tourisme grandissant soit éco-responsable.



Durée 2003 à 2007

Budget 2 millions d'euros

Partenaires : - WWF France, Conservatoire du Littoral, Ville d'Arles, Amis des marais du Vigueirat, CPIE Rhône Pays d'Arles
- Avec le soutien financier de la région PACA, du Ministère de l'Écologie et du développement durable, de l'Agence de l'eau, de l'ADEME et de Gaz de France.

Ce programme s'articule en 3 volets :

Volet 1 : Adapter les infrastructures d'accueil des Marais du Vigueirat

Le but est de rendre le site naturel le plus éco-responsable possible dans le cadre d'un écotourisme grandissant, en adaptant les infrastructures d'accueil du public : diagnostic, préconisation puis mise en œuvre de différents travaux permettent de réduire l'impact de l'homme sur l'environnement au niveau de l'eau (économie, récupération), de l'énergie (réduction des consommations, autosuffisance à partir d'énergies renouvelables), des déchets (réduction, tri) et des transports (adaptés, écologiques). Au terme du projet, le site devra en outre bénéficier d'une normalisation reconnue au niveau européen : la démarche EMAS.

Volet 2 : Associer les acteurs locaux du territoire à la démarche : La CONCERTATION

En étendant la réflexion d'éco-responsabilité à l'échelle du Plan du Bourg par un processus de concertation élargie, au travers de réunions, de discussions, d'échanges, une réflexion est menée sur les activités socio-économiques rurales du Plan du Bourg, dans une dynamique respectueuse de l'environnement. La concertation. Cette concertation a permis de rassembler les acteurs locaux (habitants, travaillant à Mas-Thibert) pour conduire réflexion sur l'avenir du territoire du Grand Plan du Bourg. Cette démarche a pour objectif d'élaborer un Plan Décennal de Développement Durable (P3D) du Grand Plan du Bourg en co-construction avec l'ensemble des citoyens et des acteurs locaux qui le souhaitent.

Volet 3 : Sensibiliser et porter l'expérience

Il s'agit de faire connaître l'expérience de PROMESSE, afin que ce projet fasse « boule de neige », afin que ceux qui le souhaitent trouvent ici les moyens de le réaliser ailleurs : Les Marais du Vigueirat constituent ainsi un centre d'écologie appliquée où les aménagements et les outils pédagogiques développés donnent à tout un chacun les éléments pour diminuer son impact sur l'environnement. Cette dissémination se fait au travers de deux vecteurs : l'Éducation à l'Environnement auprès des scolaires, et la communication.

➤ Ce programme constitue un projet pilote pour d'autres sites naturels à l'échelle européenne.

La concertation pour élaborer ensemble un Plan Décennal de Développement Durable (P3D) de Mas-Thibert

Le P3D : méthode et résultat

Cette démarche permet de formuler de s'appuyer sur un diagnostic élaboré avec les acteurs locaux et les habitants, d'établir un but à atteindre pour établir des propositions d'actions à mettre en œuvre pour les 10 ans à venir. La spécificité consiste à impliquer fortement les citoyens pour les projets de leur territoire.

Historique de la concertation :

1/ Consultation

Une première phase de consultation a eu lieu de mars à mai 2005 sur la base de 60 entretiens d'acteurs locaux du territoire, conduit par l'Association pour un Développement Solidaire (ADES).

Il en ressort :

- un désir de concertation des différents acteurs et habitants de participer à une réflexion sur l'avenir du territoire.

- une reconnaissance de la légitimité du Life PROMESSE à lancer cette concertation.

2/ Définition du cadre

Au vu des résultats de la consultation, le cadre de la concertation a été fixé et la Ville d'Arles a adhéré à la démarche Plan Décennal de Développement Durable (P3D) qui vise à élaborer en étroite concertation avec les habitants un P3D qui englobe à la fois les thématiques économiques sociales et environnementales pour un développement durable du territoire. L'aspect novateur réside en l'accompagnement d'une démarche participative pour la co-construction d'un territoire.

Cette démarche est soutenue par la ville d'Arles et le conseil régional PACA, elle vise à orienter les choix d'avenir du territoire à partir des propositions des hommes et des femmes qui y habitent.

Elle s'appuie sur un comité de pilotage, qui coordonne ce processus, un noyau d'animateur volontaires habitant ou travaillant à Mas-Thibert (15 personnes) et un agent de développement local.

Plusieurs étapes pour élaborer le P3D :

3/ Travail des commissions :

60 participants qui habitent ou travaillent à Mas-Thibert et réparties en 4 commissions thématiques. La conduite des réunions laisse la place à l'expression de chacun dans un esprit respectueux et constructif.

Thèmes :

- Agriculture, Tourisme, Chasse, Pêche
- Création d'activités nouvelles
- Services à la population
- Animation du village, culture, éducation à l'environnement.

Etapes de construction du P3D :

- Dresser un diagnostic : quels sont les problèmes qui se posent sur le territoire ? Quels sont ses atouts ?
(4 réunions en janvier 2006)

- Fixer un but à atteindre : Comment voudrait-on que devienne Mas-Thibert dans 10 ans ?
(4 réunions en Février 2006)

- Proposer des projets
(8 réunions en Mars et mai 2006)

4/ Restitution publique, amendement des propositions :

Forum public (11 juin) : 250 personnes réunies à Mas-Thibert, pour discuter et partager avec le plus grand nombre le travail des commissions thématiques. En travaillant sur le diagnostic ressenti, en partageant les objectifs de développement et en confrontant les diverses opinions sur la pertinence des actions proposées, ce forum non seulement enrichi le travail déjà réalisé mais a également permis d'élargir encore la mobilisation des acteurs locaux pour participer à cette démarche de développement durable.

5/ Approfondissement des propositions de projets (juin 2006, janvier 2007)

Les propositions de projets sont détaillées, avec éventuellement études et expertise complémentaires. Notamment, un travail spécifique est conduit sur la base d'entretiens avec l'ensemble des acteurs du secteur agricole pour l'élaboration d'un diagnostic agricole du Plan du Bourg et la préparation des projets envisagés sur ce domaine.

6/ Planification des actions, mise en oeuvre

La mise en oeuvre des actions sera planifiée sur 10 ans, en tenant compte pour chacune d'elle du contexte, et de du degré de finalisation du projet. Dès 2007, la mise en oeuvre des actions dont le contexte est favorable pourra être envisagée, en continuant d'adopter une méthode participative et une concertation ouverte entre les porteurs de projet, les maîtres d'ouvrages et les commissions.

7/ Ouverture

La concertation du Life PROMESSE et le P3D, au fort ancrage local, ont vocation au développement durable du territoire de Mas-Thibert et du Grand Plan du Bourg. Evidemment cette démarche gagnera également à s'intégrer des échelles de considération territoriale supérieure. C'est pourquoi, des ouvertures se feront à plusieurs niveaux :

- Niveau local : Arles, Pays d'Arles

Transposition des résultats (proposition de projets) et de la méthode au niveau communal (Arles) notamment via l'Agenda 21 municipal et la réflexion sur le PLU. Participation aux réflexions territoriales du Conseil de Développement du Pays d'Arles.

- Niveau régional : Parc Naturel Régional de Camargue

Transposition des résultats et méthodes dans le cadre du rapprochement avec le Parc Naturel Régional de Camargue qui étudie son élargissement au Plan du Bourg à l'occasion de la révision de sa charte.

- Niveau national et international :

Echanges d'expériences, de résultats et de méthodes notamment via le réseau des Universités de Pays

LES ACTEURS DE LA CONCERTATION

• La méthode, la formation, l'appui technique et le suivi :

Loïc DUTAY, accompagnateur de territoire, Association pour un Développement Solidaire

• Le Comité de pilotage :

Son rôle est de piloter la démarche de concertation dans l'intérêt collectif du territoire, il réunit pour cela des collectivités locales (Ville, Région), des associations et des citoyens.

- Jean-Marie EGIDIO, *Ville d'Arles adjoint spécial Mas-Thibert*
- Alain DERVIEUX, *Ville d'Arles élu espaces naturels*
- Mohamed RAFAÏ, *Région PACA*
- Jean-Laurent LUCCHESI, *Amis des Marais du Vigueirat*
- Aline MARTIN, *Ville d'Arles, service Environnement*
- Régine FRANCOIS, *CCAS*
- AbdelKader RAFAÏ, *Association AMAP*
- Romain BLANC, *Amis des Marais du Vigueirat,*

• Le comité d'expertise-conseils :

Experts :

- Raphaël Mathevet, (CEFE, CNRS)
- Cécilia Clayes-Mekdade (DESMID, CNRS)
- Paul Allard, DESMID, CNRS

Acteurs clés du territoire et partenaires Life PROMESSE :

- Jean-Stéphane Devisse, WWF France
- Lyse Clamens, Roger Esteve, conservatoire du littoral
- Didier Olivry, Régine Grevy, Parc Naturel Régional de Camargue
- Roland Roux (CPIE Rhône, Pays d'Arles, Conseil Développement Pays d'Arles)
- Patrick Deloustal, CCI Pays d'Arles

• Les animateurs :

Ils travaillent ou habitent à Mas-Thibert et ont reçu une formation aux outils de l'animation et du développement durable. Leur implication est forte pour l'ensemble de la démarche.

COMMISSION 1	LUCCHESI	Jean-Laurent	Directeur Marais du Vigueirat
	MEFFRE	Caroline	Carretado-Marais du Vigueirat
	BALCELLS	Jean-Louis	Directeur centre social
COMMISSION 2	RAFAÏ	Abdelkader	Animateur social
	ALONSO	Cécile	
	GAUZARGUES	René	Chauffeur
COMMISSION 3	KASMI	Zahiya	Formatrice
	RAFAÏ	Mohamed	Animateur centre socioculturel Mas-Thibert
	FRANCOIS	Régine	CCAS (action social Arles)
	LEGRAND	Vincent	Chargé de mission Life PROMESSE
COMMISSION 4	GOURIER	Frédéric	Assainissement eaux agglomération Provence
	HEMERY	Laurence	Educatrice spécialisée
	MARTIN	Aline	Service Environnement Ville Arles
TOUTES COMMISSIONS	BLANC	Romain	Coordination Concertation P3D
	MATHE	Solène	Stagiaire Master Pro développement des littoraux

• L'analyse du processus, L'expertise agricole :

Régis Gautier, Agent de Développement, (Centre National d'Etude Agronomique des régions Chaudes)

Les commissions

4 commissions ouvertes à tous rassemblent des citoyens qui habitent ou travaillent sur le territoire concerné. Les 4 thématiques proposées permettent d'aborder le développement d'une manière globale.

COMMISSION 1 Agriculture Tourisme Chasse Pêche

Animation :	Jean-Laurent	LUCCHESI	Directeur Marais du Vigueirat
	Caroline	MEFFRE	Carretado-Marais du Vigueirat
	Jean-Louis	BALCELLS	Directeur centre social
	BLANC	Romain	Coordination Concertation P3D
Participation :	MATHE	Solène	Stagiaire Master Pro développement des littoraux
	Christophe	GIRAUD	Guide Marais du Vigueirat
	Jacqueline	LAPEYRE	Eleveur manade Lapeyre
	Grégoire	MASSE	Garde Marais du Vigueirat
	Robert	MEFFRE	Carretado
	Charlette	MISON	Distribution journaux
	Remi	TINE	Etudiant
	Pierre	GRANIER	Agriculteur retraité
	Georges	SANIAL	agriculteur
	Eric	CHIAREL	« chasseur »
	Johnny	DJEMAI	« chasseur »
	Michel	ALLEMAND	Agriculteur maraîcher
	Nicolas	GAUTHIER	Pêcheur professionnel

COMMISSION 2 Création d'activités nouvelles

Animation	RAFAI	Abdelkader	Animateur social
	ALONSO	Cécile	
	GAUZARGUES	René	Chauffeur
	BLANC	Romain	Coordination Concertation P3D
Participation	MATHE	Solène	Stagiaire Master Pro développement des littoraux
	CONTERIO	Marie France	Employée station service
	GONZALES	Isabelle	Administration Marais du Vigueirat
	CHIAREL	Nicole	Accueil Marais du Vigueirat
	TARRAZI	Jean-Claude	Retraité
	PAUNER	Daniel	Retraité
	MISON	Charlette	Retraîtée
	CHAKOURI	Zoulika	Accueil Marais du Vigueirat
	TRAPPE	Jean-Marie	Synernat 13
	MULLER	Franck	Synernat 13
	CASTELLAS	Richard	Sollac
	SALVAT	Maryse	administration Marais du Vigueirat
	KASMI	Azzedine	Recherche d'emploi, Animateur saisonnier
	DEVEYE	Bartha	Accueil Marais du Vigueirat

COMMISSION 3 Services à la population

Animation	KASMI	Zahiya	En formation
	RAFAI	Mohamed	Animateur centre socioculturel Mas-Thibert
	FRANCOIS	Régine	CCAS
	LEGRAND	Vincent	Chargé de mission Life PROMESSE
	BLANC	Romain	Coordination Concertation P3D
Participation	MATHE	Solène	Stagiaire Master Pro développement des littoraux
	COULOMB	Véronique	
	Dehennin	Marie-Henriette	
	GUELFOUT	Kader	Ressources humaines SOLLAC
	LUCCHESI	Mireill	
	HADJERES	Bouziane	Agent d'entretien SYNERNAT
	MISON	Charlette	Distribution journaux
	MASSEZ	Coralie	Pharmacien
	TINE	Michel	Garagiste
	RAFAI	Nordine	Etudiant
CHEBLI	René	Agent d'entretien SYNERNAT	

COMMISSION 4 Animation du village, culture, Education à l'environnement

Animation	GOURIER	Frédéric	Assainissement eaux agglomération provence
	HEMERY	Laurence	Educatrice spécialisée
	MARTIN	Aline	Service Environnement Ville Arles
	BLANC	Romain	Coordination Concertation P3D
	MATHE	Solène	Stagiaire Master Pro développement des littoraux
Participation	LEGER	Françoise	Artiste Ilotopie
	MISON	Charlette	Distribution journaux
	Le COUVIOUR	Yann	Animateur CPIE
	RAFAÏ	Abdelkader	Animateur social, association AMAP
	SAHNOUNE	Salem	Recherche d'emploi
	LUCCHESI	Mireille	
	RAFAI	Hamed	Etudiant
	ATHMANI	Lakhdar	Etudiant
	BOUYARDEN	Azzdine	

Participation indirecte via l'ADDAP :

Certains adolescents ont participé indirectement à la démarche avec Laurence HEMERY, éducatrice spécialisée de l'AADP et animatrice de la commission Animation du Village, Culture, éducation à l'environnement. Ils ont abordé les questions Animation du village.

Benranou	Ouria
Bouchnafer	Nadera
Bouzarda	Fatima
Chaouch	Mohamed
Gimenez	Johann
Rafaï	Anthony
Rafaï	Baya
Rafaï	Hamid
Abarkane	Kalid
Chakouri	Malik
Gimenez	Elodie
Rachdi	Leila
Bouchnafir	Sarah

DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE

Chacune des commissions a établi le diagnostic du territoire en identifiant les problèmes les plus cruciaux, et les atouts de Mas-Thibert et du Plan du Bourg. C'est évidemment un diagnostic basé sur le ressenti des participants. En voici les éléments principaux.

Agriculture, tourisme, chasse et pêche :

- Problème de la valorisation des activités et des produits du terroir
- Potentiel touristique sous-exploité
- Manque de cohésion entre les acteurs du territoire
- Problèmes d'accessibilité aux terrains pour la chasse
- Quelle valorisation de l'activité de pêche ?
- qualité des milieux préoccupante :
 - o déchets (décharge du hameau insatisfaisante...)
 - o pollutions environnantes de l'air ou de l'eau pourraient nuire à la qualité de vie (Golfe de Fos...)

Création d'activités nouvelles:

- Activités économiques faibles : quels débouchés pour les jeunes ? Questions de l'emploi et de la formation
- Problèmes de lien social qui nuit à l'émergence de projets partagés pour l'intérêt collectif du territoire. Brassage insuffisant, Mas-Thibert isolé, replié sur lui-même.
- Manque de dynamisme qui freine la création d'activités

Services à la population :

- Comment résoudre la question du désœuvrement des jeunes ?
- Problème de l'accès aux logements et aux terrains constructibles
- Insuffisance de services et d'information
- Problèmes d'accès aux services et à l'information
- Problème d'accompagnement autour des solutions écologiques (énergies et transports propres...)

Animation du village, Culture, Education à l'environnement:

- Manque de lien entre les habitants, entre les générations, entre les communautés. Diversité des communautés, diversité culturelle forte : cultures provençales, d'écologistes, de harkis, d'artistes : comment les marier plutôt que les opposer ?
- manque d'identité partagée
- Associations nombreuses mais éparpillées.
- Quel soutien pour les associations ? comment motiver l'engagement du citoyen pour les responsabilités associatives, comment trouver plus d'appui des collectivités ?
- Animation insuffisantes ou inadaptées, en particulier pour les jeunes
- Infrastructures insuffisantes pour développer une réelle dynamique d'animation (arènes, gymnase)
- Urbanisme peu favorable à un village vivant et convivial (pas de centre vivant, pas d'espace verts et d'aire de détente),

Sujets transversaux à l'ensemble des commissions :

- lien social, relations entre les habitants, les communautés, les générations
- Activité économique faible offrant peu de débouchés pour les jeunes
- Potentialités de développement touristique autour de la nature, du terroir et des cultures.
- Quelle gouvernance du hameau : comment impliquer davantage les citoyens, par la concertation, dans les orientations, et les choix pour les projets de territoire ?

Agriculture Tourisme Chasse Pêche		
Orientations de développement		Opérations, Projets
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Conserver le caractère rural de Mas-Thibert et le développer de façon durable 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapprocher le Plan du Bourg du PNR Camargue - Développer les activités agricoles respectueuses de l'Environnement - Promouvoir et valoriser des produits de qualité, labellisations (« bio, ...») - Organiser les filières - Renforcer le lien producteur local – consommateur - Créer des circuits courts de vente 	<ul style="list-style-type: none"> - Maison du terroir (vente de produits locaux)* - Elargissement du PNR Camargue au Plan du Bourg* - <i>Information, formation sur les pratiques responsables</i> - <i>Transition vers une agriculture respectueuse</i> - <i>Obtention de Labels</i>
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Développer un tourisme responsable, de nature et de terroir sur le Plan du Bourg 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les liens Mas-Thibert - Marais du Vigueirat - Renforcer les liens avec les territoires environnant (delta de Camargue, Alpilles, Crau) - Développer une offre touristique vivante, respectueuse et diversifiée, orientée vers la nature, le terroir, les diverses cultures de Mas-Thibert - Favoriser l'agritourisme - Développer la capacité d'accueil en valorisant les spécificités du territoire - Construire et faire connaître une image attrayante du territoire 	<ul style="list-style-type: none"> - Pôle Accueil touristique à Mas-Thibert et liaisons avec les Marais du Vigueirat* - Sentiers de découvertes* (Mas-Thibert – Crau -Alpilles) - Développement de gîtes ruraux* - <i>Structure d'accueil de groupe, gîtes d'étapes</i>
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Intégrer la chasse et la pêche dans le développement durable du territoire 	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir des pratiques de chasse et de pêche responsables et respectueuses : « chasseurs – gestionnaires », « pêcheurs – gestionnaires » - Eduquer – transmettre pour des savoirs faire respectueux - Accéder à des terrains de chasses « naturels » (marais) pour inciter au respect du milieu - Développer les activités de pêche responsables professionnelle et de loisir 	<ul style="list-style-type: none"> - Battue pédagogique au Sanglier aux Marais du Vigueirat * - Chasse durable sur les terrains du Cassaire* - <i>Pêche à l'écrevisse de Louisiane (développement de l'activité – information – passerelles avec d'autres activités)</i> - <i>Concours de pêche, pêche au Silure dans le Rhône</i> - <i>Aménagement d'un cabanon de chasse (Rendez-vous convivial + Information)</i>

* : projets qui ont fait l'objet d'une fiche projet, présentées dans ce fascicule

Création d'activités nouvelles

Orientations de développement		Opérations, Projets
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Créer une dynamique d'activités nouvelles pour offrir des débouchés aux jeunes et accueillir de nouveaux habitants dans le respect des 3 axes du développement durable 	<ul style="list-style-type: none"> - Développer des activités créatrices d'emplois - Développer des formations adaptées aux débouchés futures sur le territoire. - Transmettre les savoirs (savoirs faire et savoir vivre) 	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'un Café-Restaurant méditerranéen* - Amélioration de l'esthétique du village* - Création d'un Pôle Accueil-Info touristique sur le village* et Liaisons Marais du Vigueirat - Mas-Thibert* - Halte fluviale sur le Rhône* - Structure d'aide aux porteurs de projets* - Réduire la nuisance des moustiques * - <i>Pôle d'information « Environnement »</i> - <i>Site Internet vitrine du Plan du Bourg</i> - <i>Etangs de pêche, activités de loisirs et de tourisme</i>
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Valoriser les atouts naturels et culturels pour développer une activité de tourisme durable 	<ul style="list-style-type: none"> - Développer les Marais du Vigueirat et renforcer les liens avec le village - Proposer de nouvelles offres touristiques - Développer une activité fluviale - Améliorer l'attractivité du village par son esthétique, sa réputation, ses valeurs 	

* : projets qui ont fait l'objet d'une fiche projet, présentées dans ce fascicule

Services à la population

Orientations de développement		Opérations, Projets
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Améliorer l'accessibilité aux services, à la formation et à l'emploi 	<ul style="list-style-type: none"> - Développer des services de proximité (banque, administration, commerces) - Favoriser l'accès aux personnes handicapées 	<ul style="list-style-type: none"> - Nouvelle Poste éco-responsable et multiservices - Petits déjeuners de l'emploi - <i>création d'un centre de formation « Maisons rurales familiales »</i>
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Adopter un nouvel urbanisme raisonné, concerté, écologique et adapté aux besoins du territoire 	<ul style="list-style-type: none"> - Participer à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune, établir et adopter un cahier des charges « éthique et technique de développement durable » pour le Grand Plan du Bourg. - Faciliter l'accès aux logements : notamment pour les faibles revenus : parc locatif à bas loyers, terrains constructibles - Faciliter l'implantation des activités qui répondent à la charte : Développer une zone de commerces et d'artisanats 	<ul style="list-style-type: none"> - mise en place sur le territoire d'un urbanisme raisonné et maîtrisé, défini en concertation avec les habitants * - Construction de logements sociaux respectueux de l'Environnement *
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Développer des transports adaptés 	<ul style="list-style-type: none"> - Diversifier les modes de transports - Promouvoir les transports « propres » : Biocarburants, vélo - Organiser la circulation et le stationnement sur le village - Améliorer les dessertes sur le territoire : créer une liaison avec Saint-Martin, améliorer les liaisons Arles et Port St Louis. 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation aux transports propres dans l'agriculture - <i>Développer la circulation cycliste</i> - <i>Dessertes de transports en commun entre Mas-Thibert et Arles, Saint-Martin-de-Crau, Port St-Louis</i>
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Promouvoir des projets de gestion durable des biens collectifs (énergies, ressources) 	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion collective des déchets - Gestion énergétique (biogaz, solaire...) - 	<ul style="list-style-type: none"> - Valorisation des déchets organiques pour la production d'énergie à Mas-Thibert (biogaz) - Gestion participative de l'énergie

* : projets qui ont fait l'objet d'une fiche projet, présentées dans ce fascicule

Animation, Culture, Education à l'environnement		
Orientations de développement		Opérations, Projets
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Renforcer le lien social par les loisirs, le partage, la réflexion ➤ Promouvoir le respect de l'environnement, de l'homme, et des cultures 	<ul style="list-style-type: none"> - renforcer les liens sociaux entre les habitants, entre les générations et entre les diverses cultures - Développer une identité partagée - Promouvoir les cultures et les traditions locales de Mas-Thibert - développer de nouvelles animations en lien avec le terroir et la nature - Diversifier les méthodes d'éducation à l'Environnement 	<ul style="list-style-type: none"> - Itinéraires paysans * - Centre culturel d'histoire des rapatriés « Bachaga Boualem »* - <i>Fête du village</i> - <i>Développement d'Activités équestres</i>
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Accompagner la vie associative pour une dynamique d'animation de loisirs, de sports, sociale et culturelle. ➤ Village heureux, solidaire et cosmopolite 	<ul style="list-style-type: none"> - Rassembler les associations du territoire - Renforcer la participation citoyenne et l'engagement associatif - Faciliter les démarches des associations - Mieux utiliser les équipements existants - Disposer de nouveaux équipements - Orienter les choix d'urbanisme pour plus de convivialité - Créer des partenariats « éducatifs et ludiques » entre les écoles et les associations locales - Impliquer les usagers dans la gestion de l'animation socio-culturelle sur le village - Développer des activités de loisirs sur Mas-Thibert et en lien avec l'extérieur 	<ul style="list-style-type: none"> - Créer une Association de jeunes (vocation sport, loisirs)* - Renforcer les liens Arles - Mas-Thibert dans la programmation des événements* - Nouveaux équipements - Urbanisme: - Gymnase - (« CACSL ») en gestion concertée avec les usagers* - Piscine naturelle - étang* - <i>Une aire de détente (parc, espace vert, jeux enfants)</i> - <i>Arènes</i> - <i>Formalisation du collectif associatif</i> - <i>Parrainage associatif</i> - <i>Système d'échange local : « SEL »</i> - <i>Projections cinémas dans la salle de la mairie</i> - <i>lieu de rencontre animé pour les jeunes</i> - <i>Interlocuteur local d'assistance aux associations</i> - <i>Mobilisation citoyenne</i>

* : projets qui ont fait l'objet d'une fiche projet, présentées dans ce fascicule

Sujets transversaux	
Orientations de développement	Opérations, Projets
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mettre en place Gouvernance¹ de village concertée, constructive Promouvoir une concertation efficace, élargie et représentative pour les projets de territoire – Promouvoir la concertation sur le territoire pour une gouvernance en co-construction et co-décision (citoyens - élus) pour les projets de territoire. – Promouvoir la diversité et le nombre des participants aux concertations pour refléter la diversité de Mas-Thibert – Renforcer le lien avec les jeunes habitants du village – Assurer un suivi par les citoyens des projets – Renforcer la représentation citoyenne dans la gestion Privilégier l'intérêt collectif, et l'intérêt du village et œuvrer dans le sens d'un développement durable 	<ul style="list-style-type: none"> – Pérennisation de la concertation – Renforcer l'implication des jeunes pour les projets de territoire (- participation au Universités de Pays liens « jeunes – Conseil de village »)
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Renforcer le lien social par les loisirs, le partage, la réflexion ➤ Promouvoir le respect de l'environnement, de l'homme, et des cultures – renforcer les liens sociaux entre les habitants, entre les générations et entre les diverses cultures – Développer une identité partagée – Promouvoir les cultures et les traditions locales de Mas-Thibert – développer de nouvelles animations en lien avec le terroir et la nature 	
<ul style="list-style-type: none"> – Faciliter l'accès à l'emploi et aux logements 	<ul style="list-style-type: none"> Construction de logements sociaux respectueux de l'Environnement*
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Conserver le caractère rural de Mas-Thibert et le développer de façon durable ➤ Développer un tourisme responsable, de nature et de terroir sur le Plan du Bourg – Renforcer les liens avec les Mas-Thibert - Marais du Vigueirat – Renforcer les liens avec les territoires environnant (delta de Camargue, Alpilles, Crau) – Favoriser l'agritourisme – Construire et faire connaître une image attrayante du territoire 	<ul style="list-style-type: none"> – Maison du terroir (vente de produits locaux)* – Activité fluviale : Pôle Accueil touristique à Mas-Thibert et liaisons avec les Marais du Vigueirat* halte fluviale sur le Rhône – Développement de gîtes ruraux*

* : projets qui ont fait l'objet d'une fiche projet, présentées dans ce fascicule

¹ Le terme « Gouvernance » désigne le système d'information, d'échanges et de décisions pour la gestion collective d'un territoire
Comment s'organisent la construction et le choix des orientations de développement et des actions à conduire ? Comment s'articule la démocratie représentative (les élus mandatés par les citoyens) et la démocratie participative (implication des citoyens eux-mêmes) ?

Commission : 1,2	
TITRE du projet : Maison du terroir de Mas-Thibert	
Résumé du projet	Créer à Mas-Thibert un lieu de vente, de promotion et d'information sur les produits agricoles du territoire, (éventuellement couplé à terme avec un centre de coordination touristique et un musée camarguais du Plan du Bourg. aspects non traités dans cette fiche) Réflexion à conduire sur les produits vendus: - produits transformés, élaborés + « magasin » paysan avec des produits non transformés, produits frais ou réfrigérés (viande, maraîchage)?
Enoncé du problème =les constats qui posent problème sur le territoire (préciser éventuellement les obstacles au projet)	- Agriculteurs en crise, qui ne contrôlent pas la distribution de leur production, et sont tributaires ne marges très faibles dues à la dépendance des pratiques abusives de la grande distribution et d'intermédiaires trop nombreux. - Lieux de ventes des produits locaux peu organisés et dispersés, ne favorisant pas la consommation par les locaux. - Les produits ne sont pas valorisés économiquement sur le territoire : Potentiel de production et de transformation très important: riz, viande bovine et ovine, maraîchage, vins, huile d'olive (et tapenade), jus du pomme, miel, pêche (écrevisse).
Finalité =l'ensemble des valeurs qui motivent le groupe et le projet	Maintenir l'activité agricole du territoire Renforcer la relation consommateur- producteur Réduire l'impact environnemental de la production-diffusion -transport) Contribuer à un changement des comportements chez les producteurs (qualité plus que quantité, pratiques respectueuses de l'environnement...) et chez les consommateurs (achats de produits locaux, de qualité...) Promouvoir les produits du terroir vis à vis des consommateurs locaux et des clientèle touristique
But dans 5 ou 10 ans = résultats attendus, point concret d'arrivée du projet selon les 3 axes du développement durable : - économique - social - environnemental	Aspects vente : Les agriculteurs du territoire sont organisés pour la diffusion locale de leur production. La maison du terroir propose des alternatives de distribution économiquement intéressantes aux producteurs agricoles locaux qui y écoulent tout ou partie de leur production. . Création d'emploi de services pour la transformation (éventuellement avec un atelier de transformation cf. Florac) et la vente des produits. Voir http://www.eplea.lozere.educagri.fr/Florac/floracatelier.htm Aspect tourisme : - office de coordination des offres touristique locale (Marais du Vigueirat et autre activités, gites...) - musée Camargue, cultures et traditions locales d'hier et d'aujourd'hui
Objectifs opérationnels = Les étapes du projet sur 5 ans : le chemin pour parvenir au but (pour les 3 axes)	Phase 1 : Identifier les productions agricoles du territoire et leur systèmes de diffusion-vente Regrouper les agriculteurs, les informer sur les enjeux du projet établir un diagnostic commun, les enjeux et les difficultés d'un tel projet identifier un noyau d'agriculteurs motivés pour porter le projet Faciliter leur organisation et leurs démarches (par ex une coopérative d'abattage pour la viande) Définir cadre et partenaires de la suite (Pole d'excellence rurale PNRC ?) Phase 2 : - Repérage d'expériences qui fonctionnent (Aubrac, Clermont l'Hérault), formation courtes des agriculteurs locaux à la distribution courte, à la vente directe (éventuellement au bio...) - organisations régulières de journées événements de vente et de promotion des produits agricoles de MT. (fêtes du village, marché hebdomadaire, journée du printemps...) Mise en cohérence des actions PNRC et Plan du Bourg (élargissement futur PNRC) Phase 3 : Selon les résultats, recherche d'un lieu, définition du type de Maison de terroir voulue Montage financier Installations-fonctionnement.
Territoire et bénéficiaires du projet	Mas-Thibert, Plan du Bourg (Camargue ?) Agriculteurs, consommateurs

Porteurs du projet (nom, structure...) =les auteurs acteurs du projet, de l'idée jusqu'à l'action	Phase 1 : PNRC, AMV Phase 2 : noyau d'agriculteurs motivés, PNRC, groupe de travail concertation, AMV Phase 3 : noyau d'agriculteurs PNRC (groupement ?, association ?, SARL ?) ----- Agriculteurs : en constitution Groupe de travail concertation : - Jean-Marie Egidio, Nicolas Gautier, Robert Meffre, Jacqueline Lapeyre, + épicier Mas-Thibert
Maître(s) d'ouvrage	Phase 1 : PNRC, AMV Phase 2 : agriculteurs (quelle que soit leur structuration), PNRC Phase 3 : agriculteurs, PNRC
Partenaires = structures associatives, économiques, institutionnelles... qui contribuent au projet : (mise à dispositions de moyens financiers, humains (bénévoles, salariés ou locaux...), appui technique...	Phase 1 : agriculteurs du Plan du Bourg Phases 2 et 3 : la Fédération régionale PACA - CIVAM centre Français du riz. la chambre d'agriculture heureuse Camargue ? Terroir 13, le portail terroir de la chambre d'agriculture et le site de Maison du terroir de l'Aubrac, magasin paysan de Clermont l'Hérault CFPPA de Florac ?
Calendrier de mise en œuvre	Phase 1 : automne 2006, en cours Phase 2 : printemps 2007 Phase 3 : Fédérer les agriculteurs au sein d'un groupement de producteurs (groupement ;syndicat, association)
Moyens acquis ou requis : -humains -financiers -locaux...	Phase 1 : stagiaire expertise agricole sur 4-6 mois, encadrement + rémunération (AMV) Phase 2 : Phase 3 :
Moyen de suivi et d'évaluation permanente Critères d'évaluation	Phase 1 : nombre de participant aux réunions, assiduité, ambition et motivation effective des agriculteurs.
Informations supplémentaires Particularités du projet Lien avec d'autres projets...	Cette maison du terroir ne pourrait-elle pas, à terme, être une future maison du Parc annexe sur le Plan du Bourg. Quelques systèmes de ventes directes se développent aujourd'hui en Camargue mais sont dispersés. Projet à rapprocher de l'action du PNR Camargue.

Commission : 1	
TITRE du projet : Accueil touristique à Mas-Thibert Liaisons Village - Marais du Vigueirat (fluvial, cycliste)	
Résumé du projet	Ce projet à long terme vise à mettre en place un accueil touristique sur le village de Mas-Thibert (pour les Marais du Vigueirat et les autres offres touristiques du Plan du Bourg), et de proposer des liaisons nouvelles entre le village et les Marais du Vigueirat : piste cyclable, navette fluviale sur le canal d'Arles à Bouc avec haltes fluviales au village et aux Marais Le stationnement se ferait sur un parking spécifique.
Enoncé du problème =les constats qui posent problème sur le territoire (préciser éventuellement les obstacles et contraintes du projet)	La majorité des visiteurs des Marais du Vigueirat traversent Mas-Thibert sans s'y arrêter, Trop peu de retombées sur le village Les transports entre le village et les Marais sont perfectibles (piste en mauvais état, empreinte écologique importante des déplacements individuels) Contraintes : -projet ambitieux qui nécessite de nouveaux aménagements et des moyens conséquents. Ce doit être un projet de territoire, soutenu par les collectivités avec le soutien de l'ensemble des habitants et des acteurs locaux.
Finalité =l'ensemble des valeurs qui motivent le groupe et le projet	Point central d'accueil touristique du Plan du Bourg (~mini office du tourisme dans la maison du terroir ?) Relier Mas-Thibert et les Marais du Vigueirat en concrétisant l'idée que le village n'est pas un couloir qui mène aux Marais du Vigueirat mais bien la porte d'entrée. Arrêter les visiteurs à Mas-Thibert pour permettre des retombées économiques sur le village et pour le faire découvrir. Proposer une offre touristique originale et attractive, en se servant des atouts existants, et avec un fonctionnement respectueux de l'Environnement.
But dans 5 ou 10 ans = résultats attendus, point concret d'arrivée du projet selon les 3 axes du développement durable : - économique - social - environnemental	2 appontements sur le canal d'Arles à Bouc (Mas-Thibert et Marais du Vigueirat) Prolongement du canal par une annexe fluviale vers l'Accueil des Marais du Vigueirat. Liaisons : -Piste cyclable Mas-Thibert aux Marais du Vigueirat : prolongation de la piste cyclable (du Léman à la mer) - 3 bateaux électrosolaires 6 emplois (capitaines, marins) Réduction de la circulation des véhicules à moteur pour l'accès aux Marais du Vigueirat,
Objectifs opérationnels = Les étapes du projet sur 5 ans : le chemin pour parvenir au but (pour les 3 axes)	Phase 1 : Avant projet de l'ensemble des liaisons (déjà réalisé par AMV + Ville) Phase 2 : acceptation sociale de ce projet de développement par la concertation (en cours) Phase 3 : Recherche de fonds, mise en oeuvre

Territoire et bénéficiaires du projet	Plan du Bourg, Arles
---	----------------------

Porteurs du projet (nom, structure...) =les auteurs acteurs du projet, de l'idée jusqu'à l'action	- AMV, Ville d'Arles
Maître(s) d'ouvrage =structures associatives, économiques, institutionnelles... qui assurent le portage financier et/ou humain d'une ou de l'ensemble des étapes du projet	Conservatoire du littoral, Ville d'Arles, PNRC, Port Autonome de Marseille,
Partenaires = structures associatives, économiques, institutionnelles... qui contribuent au projet : (mise à dispositions de moyens financiers, humains (bénévoles, salariés ou locaux...), appui technique...	A définir : Collectivités territoriales, partenaires privés, VNF
Calendrier de mise en œuvre	Long terme. 2010 ?
Moyens acquis ou requis : -humains -financiers -locaux...	
Moyen de suivi et d'évaluation permanente Critères d'évaluation	
Informations supplémentaires Particularités du projet, Lien avec d'autres projets...	En lien avec le développement d'infrastructures touristiques sur Mas-Thibert et la diversification de l'offre touristique: halte fluviale sur le Rhône, restaurant, commerce, parking, image accueillante, gîtes, sentiers de découverte... Concertation pérenne: Ce projet doit être partagé par la population donc être conçu et réalisé en concertation étroite avec la population. Il faut donc que les modes de concertation soient efficaces.

<p>Porteurs du projet (nom, structure...) =les auteurs acteurs du projet, de l'idée jusqu'à l'action</p>	<p>Le comité départemental de la randonnée pédestre et le CDESI (Commission Départementale Espaces, Sites et Itinéraires)</p>
<p>Maître(s) d'ouvrage =structures associatives, économiques, institutionnelles... qui assurent le portage financier et/ou humain d'une ou de l'ensemble des étapes du projet</p>	
<p>Partenaires = structures associatives, économiques, institutionnelles... qui contribuent au projet : (mise à dispositions de moyens financiers, humains (bénévoles, salariés ou locaux...), appui technique...</p>	<p>Fédération Française de Randonnée Office de Tourisme d'Arles Propriétaires des terrains</p>
<p>Calendrier de mise en œuvre</p>	
<p>Moyens acquis ou requis :</p> <ul style="list-style-type: none"> -humains -financiers -locaux... 	
<p>Moyen de suivi et d'évaluation permanente</p> <p>Critères d'évaluation</p>	
<p>Informations supplémentaires</p> <p>Particularités du projet,</p> <p>Lien avec d'autres projets...</p>	<p>Articles de la loi de 1893 et la circulaire de 1998 sur les objectifs de mise en place des PDIPR: favoriser la découverte des sites naturels et de paysages ruraux en développant la pratique de la randonnée, la continuité des itinéraires et la conservation des chemins ruraux étant les deux moyens apportés par la loi.</p>

Commission : 1	
TITRE du projet : Aide au Développement d'hébergements « chez l'habitant », à Mas-Thibert	
Résumé du projet	Mettre en place des gîtes ruraux à Mas-Thibert et sur les exploitations agricoles proches du village.
Enoncé du problème =les constats qui posent problème sur le territoire (préciser éventuellement les obstacles au projet)	Manque de structures d'hébergement touristique à Mas-Thibert. Les visiteurs de passage ne peuvent rester une nuitée sur Mas-Thibert. (Des études (PNRC) montrent un besoin de gîtes en Camargue et notamment sur le Plan du Bourg) Les habitants du plan du bourg ne profitent pas assez des retombées économiques des visiteurs des Marais du Vigueirat
Finalité =l'ensemble des valeurs qui motivent le groupe et le projet	-Augmenter la capacité d'hébergement marchand à Mas-Thibert afin que les touristes et visiteurs de passage puissent passer s'établir une ou plusieurs nuitées à Mas-Thibert. - Accompagner le développement touristique du Plan du Bourg - Permettre des retombées économiques à partir des visiteurs des Marais du Vigueirat
But dans 5 ou 10 ans = résultats attendus, point concret d'arrivée du projet selon les 3 axes du développement durable : - économique - social - environnemental	- 5 ans : 10 hébergements chez l'habitant <u>Axe économique</u> : permettre un complément de revenu/diversification économique pour les propriétaires fonciers de Mas-Thibert et pour les commerçants du village (restauration, services sur place...) <u>Axe social</u> : -élargissement de l'offre d'hébergement pour les touristes → service rendu -préférence aux entreprises et à la main d'œuvre locale pour les éventuels travaux <u>Axe environnemental</u> : -les gîtes sont propices à créer des liens plus forts avec le territoire, ils favorisent donc le respect de l'environnement -mise en place de gîtes éco-responsables (énergies renouvelables, choix de matériaux écologiques sur le modèle des infrastructures Life PROMESSE des Marais du Vigueirat...), gîtes Panda WWF... Etudier la possibilité de mettre en place des « gîtes à thème » qui proposent un hébergement + la découverte (ou la pratique) d'une activité rurale ex : gîte manade, gîte pêche, gîte artisanat...)
Objectifs opérationnels = Les étapes du projet sur 5 ans : le chemin pour parvenir au but (pour les 3 axes)	Phase 1 : -Etablir un diagnostic des potentialités sur Mas-Thibert, porteurs de projets intéressés (pour gîtes ruraux, chambre d'hôte...) -Contacter la Chambre d'Agriculture pour mise à disposition des moyens techniques (contraintes et dossiers techniques...) + CIVAM + -formaliser un groupe de travail et comité de pilotage « gîtes ruraux à Mas-Thibert » Phase 2 : Accompagner les porteurs de projets intéressés par la mise en place de gîtes jusqu'à l'aboutissement du projet
Territoire et bénéficiaires du projet	<u>Territoire</u> : Plan-du-Bourg : hameau de Mas-Thibert et les propriétés environnantes, domaine de Boisviel et environs... <u>Bénéficiaires</u> :

	Les habitants de Mas-Thibert (retombées économiques) Les touristes (offre de service)
--	--

Porteurs du projet (nom, structure...) =les auteurs acteurs du projet, de l'idée jusqu'à l'action	Pour l'accompagnement : Comité de pilotage, AMV, Parc Naturel Régional Camargue Pour la mise en place des hébergements : les propriétaires concernés, notamment les agriculteurs, mais pas seulement.
Maître(s) d'ouvrage	PNRC, AMV
Partenaires	Chambre d'Agriculture Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Arles Label Gîtes de France, Gites Panda WWF, Bienvenue à la ferme, Clévacances, , Accueil Paysan Comité Départemental des Bouches-du-Rhône (service TEMA)
Calendrier de mise en œuvre	Phase 1 : fin 2006 Phase 2: 2007
Moyens acquis ou requis :	1 : étude pré diagnostic : prise en charge AMV 2 : accompagnement, aides techniques et financières : à déterminer
Moyen de suivi et d'évaluation permanente Critères d'évaluation	- Nombre d'hébergements aménagés, - Nombre d'hébergements « éco responsables » aménagés - Nuitées vendues
Informations supplémentaires Particularités du projet, Lien avec d'autres projets...	<ul style="list-style-type: none"> • Difficulté d'action collective face aux craintes de concurrence. <p>Etudier la possibilité de mettre en place des « gîtes à thème » qui proposent un hébergement + la découverte (ou la pratique) d'une activité rurale ex : gîte manade, gîte pêche, gîte artisanat...)</p> <p>-Des études (PNRC) montrent un besoin de gîtes en Camargue et notamment sur le Plan du Bourg</p> <p>NB : L'offre de gîtes commercialisés est extrêmement morcelée (gîtes de France, bienvenue à la ferme ; conseil régional)</p> <ul style="list-style-type: none"> • lien avec Maison du terroir (coordination visites dans un office du tourisme à Mas-Thibert) <p>Rappels de définitions :</p> <p><u>Gîte</u> : Situé à la campagne, à la mer ou à la montagne, le gîte rural est une maison ou un logement indépendant comportant une ou plusieurs chambres, un salon/salle à manger, une kitchenette ou une cuisine ainsi que les sanitaires correspondants. Il peut être loué pour quelques jours, pour un week-end, et le plus souvent pour une ou plusieurs semaines, notamment pendant les périodes de vacances scolaires. (il existe des variantes notamment les gîtes d'étape et de séjour, les gîtes d'enfants, gîtes Panda...)</p> <p><u>Chambre d'Hôtes ou " bed and breakfast " à la française</u> : pour une ou plusieurs nuits, le client est reçu en ami chez des particuliers qui ont aménagé leur maison (ferme, mas, gentilhommière, château...) afin de vous y accueillir. Toujours située dans un environnement calme et agréable, avec un maximum de 6 chambres. Possibilité de prendre un repas (table d'hôtes)</p>

Commission : 1	
TITRE du projet : Battue pédagogique aux sangliers aux Marais du Vigueirat	
Résumé du projet	Organiser aux Marais du Vigueirat quelques battues annuelles aux sangliers en collaboration avec les acteurs de la chasse locaux et départementaux. Ces battues, intégrées dans la gestion du site, seront l'occasion de former de jeunes chasseurs du département à une pratique rigoureuse et respectueuse de cette activité.
Enoncé du problème =les constats qui posent problème sur le territoire (préciser éventuellement les obstacles au projet)	Le sanglier, abondant sur le site, détruit des pelouses favorables aux bovins et perturbe la reproduction de certaines espèces d'oiseaux d'eau (hérons). La chasse contrôlée ,peut être un bon moyen de réduire la fréquentation du site par les sangliers tout en limitant le nombre de prélèvements de cette espèce.
Finalité =l'ensemble des valeurs qui motivent le groupe et le projet	Utiliser le dérangement provoqué par les battues pour limiter la fréquentation du site par les sangliers. Expérimenter et promouvoir des pratiques de chasse respectueuses intégrées dans la gestion d'un espace naturel. Encadrer et former des nouveaux pratiquants. Transmettre des techniques de chasses, et des valeurs de respect de l'environnement aux nouveaux chasseurs. Réhabiliter une pratique de chasse collective créatrice de liens sociaux (partage de l'animal, organisation de repas collectifs)
- But dans 5 ou 10 ans	Env : 1 à 3 battue sont organisées annuellement sur le domaine Réduction du nombre de reproductions des sangliers Social : le gibier est partagé avec les habitants de Mas-Thibert à l'occasion de repas festifs et conviviaux
Objectifs opérationnels = Les étapes du projet sur 5 ans : le chemin pour parvenir au but (pour les 3 axes)	•Phase 1 : Groupe de travail de validation (ou non) de l'idée Réunir les partenaires pour la rédaction d'une convention adaptée. Organiser une première battue expérimentale en 2007 •Phase 2 : Selon les résultats, prolongation de l'expérience, organisation d'1 à 3 battue par an selon les besoins de gestion du site.
Territoire et bénéficiaires du projet	Territoire : MdV Bénéficiaires : chasseurs de Mas-Thibert et des bouches du Rhône, éleveurs du site.

Porteurs du projet (nom, structure...) =les auteurs acteurs du projet, de l'idée jusqu'à l'action	AMV, ACM, Fédération de chasseurs des Bouches-du-Rhône, ONCFS
Maître(s) d'ouvrage =structures associatives, économiques, institutionnelles... qui assurent le portage financier et/ou humain d'une ou de l'ensemble des étapes du projet	Conservatoire du littoral, AMV
Partenaires = structures associatives, économiques, institutionnelles... qui contribuent au projet : (mise à dispositions de moyens financiers, humains (bénévoles, salariés ou locaux...), appui technique...	Groupe de travail concertation, ACM, Fédération de chasseurs des Bouches-du-Rhône, ONCFS TdV, PNRC, Agence de l'eau, CdL ----- Groupe de travail concertation : Robert Meffre, Grégoire Massez, Jean-Marie Egidio, Michel Tiné, + 3 chasseurs (contact en cours)
Calendrier de mise en œuvre	1 : convention : 4 ^e trimestre 2006 1 ^e battue expérimentale : 2007
Moyens acquis ou requis : -humains -financiers -locaux...	Gardes et techniciens de la fédération de chasse BdR Garde du littoral Garde de l'ACM Gardes et techniciens de l'ONCFS,
Moyen de suivi et d'évaluation permanente Critères d'évaluation	Mise en place d'un protocole de suivi pour évaluer le nombre de « chaudrons » de sangliers.
Informations supplémentaires Particularités du projet, Lien avec d'autres projets...	

Commission : 1	
TITRE du projet : Chasse Durable sur les terrains du Cassaïre	
Résumé du projet	Il s'agit de développer un projet partenarial de chasse durable sur le Cassaïre, où les activités (pratiques et gestion) cynégétiques seraient intégrées dans une réhabilitation écologique des milieux.
Enoncé du problème =les constats qui posent problème sur le territoire (préciser éventuellement les obstacles au projet)	Chasseurs communaux n'ont pas de territoires de chasse aux gibiers d'eau disponible, « en milieux naturels ».
Finalité =l'ensemble des valeurs qui motivent le groupe et le projet	Offrir de nouveaux territoires de chasse aux chasseurs de Mas-Thibert Mettre en œuvre un gestion partenariale (chasseur-écologistes) sur un site protégé.
But dans 5 ou 10 ans = résultats attendus, point concret d'arrivée du projet selon les 3 axes du développement durable : - économique - social - environnemental	Env :Réhabiliter des terrains agricoles en zone humide supportant une pression de chasse raisonnable permettant le développement d'une zone humide équilibrée (écologiquement). Social : relations entre chasseurs et protecteurs de la nature apaisées. Coûts de gestion partagés, développement d'une activité.
Objectifs opérationnels = Les étapes du projet sur 5 ans : le chemin pour parvenir au but (pour les 3 axes)	<ul style="list-style-type: none"> •Phase 1 : Mise en place d'une étude préparatoire de faisabilité. Rédaction d'une convention de gestion •Phase 2 : Réhabilitation en fonction des résultats de l'étude (travaux). •Phase 3 : Mise en place de l'activité
Territoire et bénéficiaires du projet	Cassaïre

Porteurs du projet (nom, structure...) =les auteurs acteurs du projet, de l'idée jusqu'à l'action	CdL, AMV, ONCFS, la Fédération des chasseurs des Bouches-du-Rhône
Maître(s) d'ouvrage =structures associatives, économiques, institutionnelles... qui assurent le portage financier et/ou humain d'une ou de l'ensemble des étapes du projet	Conservatoire du Littoral, AMV,
Partenaires = structures associatives, économiques, institutionnelles... qui contribuent au projet : (mise à dispositions de moyens financiers, humains (bénévoles, salariés ou locaux...), appui technique...	Technique et financiers: ONCFS, la Fédération des chasseurs des Bouches-du-Rhône, Agence de l'eau, ACM, Conseil Général 13 Groupe de travail concertation : - Georges Sanial, Robert Meffre, Grégoire Massez, Jean-Marie Egidio, Michel Tiné, - 3 chasseurs (contact en cours)
Calendrier de mise en œuvre	1 : étude hiver 2006 – printemps 2007 Rédaction de la convention : 1 ^{er} semestre 2007 2 : Recherche de financements et travaux : 2007-2008 3 : Démarrage de l'activité : saison de chasse : 2008-2009
Moyens acquis ou requis : -humains -financiers -locaux...	
Moyen de suivi et d'évaluation permanente Critères d'évaluation	
Informations supplémentaires Particularités du projet, Lien avec d'autres projets...	Projet de Cabanon de chasse

Commission : 1 TITRE du projet :	
Elargissement du PNR Camargue au Plan du Bourg	
Résumé du projet	Dans le cadre de la révision de la charte du PNRC, il est envisagé un élargissement au Plan du Bourg et à Port st Louis du Rhône
Enoncé du problème =les constats qui posent problème sur le territoire (préciser éventuellement les obstacles au projet)	La révision est en cours depuis 2006, la phase de diagnostic se termine. Démarche de P3D est en adéquation avec les préoccupations de cette structure et se déroule dans un planning parallèle. Sur ce sujet, il est envisagé un rapprochement des 2 démarches dans un avenir proche
Finalité =l'ensemble des valeurs qui motivent le groupe et le projet	Bénéficiaire d'un cadre administratif et financier favorable au développement durable du territoire, et notamment à la continuité de l'animation territoriale en terme de concertation et de mise en œuvre des projets du P3D.
But dans 5 ou 10 ans = résultats attendus, point concret d'arrivée du projet selon les 3 axes du développement durable : - économique - social - environnemental	Eco : soutien aux activités traditionnelles statuts et labels PNR valorisation des savoirs faire camarguais appui pour financements environnement : développement organisé, en respect du patrimoine naturel.
Objectifs opérationnels = Les étapes du projet sur 5 ans : le chemin pour parvenir au but (pour les 3 axes)	<ul style="list-style-type: none"> •Phase 1 : Informer associer les AMV et le Plan du Bourg à la démarche de révision de la charte par <ul style="list-style-type: none"> - la participation à l'enquête téléphonique du PNRC - l'organisation d'une réunion publique avec l'équipe du PNRC - des échanges avec les acteurs locaux et les habitants du Parc (avantages, inconvénients). • Phase 2 : Participation à la concertation (technique : AMV, public : groupe de travail ouvert) •Phase 3 : Si tout OK, élargissement du PNR au Plan du Bourg
Territoire et bénéficiaires du projet	Plan du Bourg, Camargue

Porteurs du projet (nom, structure...) =les auteurs acteurs du projet, de l'idée jusqu'à l'action	PNR Camargue, Ville d'Arles, AMV
Maître(s) d'ouvrage =structures associatives, économiques, institutionnelles... qui assurent le portage financier et/ou humain d'une ou de l'ensemble des étapes du projet	PNR Camargue
Partenaires = structures associatives, économiques, institutionnelles... qui contribuent au projet : (mise à dispositions de moyens financiers, humains (bénévoles, salariés ou locaux...), appui technique...	AMV, Ville d'Arles, groupe de travail concertation
Calendrier de mise en œuvre	Réunion publique à MT : 11 janvier 2007 2006-2007 : participation à la révision de la charte (techniciens AMV, et public) Elargissement : 2008 ?, selon avancée de la révision de la charte.
Moyens acquis ou requis : -humains -financiers -locaux...	
Moyen de suivi et d'évaluation permanente Critères d'évaluation	
Informations supplémentaires Particularités du projet, Lien avec d'autres projets...	

Commission 2: Activités nouvelles	
TITRE du projet : Café - RESTAURANT de gastronomie méditerranéennes	
Résumé du projet	Création d'un café-restaurant sous forme d'entreprise d'insertion, offrant une cuisine Camarguaise et méditerranéenne (ex : anchoiade, gardianne de Taureau, barbouillade d'artichauts, tajines....) plus un secteur « traiteur» (ex : événementiels, paniers repas, boissons, goûters...). Clientèle visée : locaux + visiteurs
Enoncé du problème	- Dynamique de commerces en déclin et fermeture possible des 2 derniers cafés-restaurants qui ont aussi un rôle « social ». - Chômage ou inactivité (femmes, jeunes...) - Infrastructures d'accueil touristique insuffisantes pour une réelle dynamique de développement du tourisme
Finalité	Réponse pragmatique qui participe à l'impératif de développement économique et solidaire de ce territoire ENJEUX SOCIAUX - Continuité d'un café-restaurant à Mas-Thibert - Mise en situation de travail de personnes en difficulté sociale et recherche d'emploi - local et principalement les femmes, - Activités d'animation développant des liens sociaux - Brassage des cultures par la mise en valeur des patrimoines culinaires ENJEUX ECONOMIQUES - Développer des emplois, notamment féminins - Créer des retombées économiques sur le hameau de Mas-Thibert grâce aux visiteurs des Marais du Vigueirat (aujourd'hui) (et du Plan du Bourg, demain ?) - Créer des emplois dans un secteur « métiers de bouche ».
But dans 5 ou 10 ans = résultats attendus, point concret d'arrivée du projet selon les 3 axes du développement durable : - économique - social - environnemental	* Economique : 4 emplois fin 1ère année et 10 emplois à 5 ans, activité équilibrée * Social : - accompagnement social attesté par des sorties vers l'emploi classique - lieu d'animation "inter-générationnel et ethnique" * Environnemental : recherche d'un fonctionnement éco-responsable : eau, déchets, (huile, emballages...), énergie. - Origine et qualité des produits alimentaires (locaux et bio)
Objectifs opérationnels	
Territoire du projet et public bénéficiaire	* Mas-Thibert et Pays d'Arles * Habitants et visiteurs de Mas-Thibert, demandeurs d'emplois longue durée, bénéficiaires du RMI, jeunes en difficultés particulières sociales et d'emplois,

<p>Porteurs du projet (nom, structure...) =les auteurs acteurs du projet, de l'idée jusqu'à l'action</p>	<p>COMITE DE PILOTAGE : Commune d'Arles, Maîtres ouvrage, acteurs institutionnels sociaux de Mas-Thibert (centre socioculturel, ...) * Représentation des citoyens de Mas-Thibert</p>
<p>Maitre(s) d'ouvrage =structures associatives, économiques, institutionnelles... qui assurent le portage financier et/ou humain d'une ou de l'ensemble des étapes du projet</p>	<p>SYNERNAT 13</p>
<p>Partenaires = structures associatives, économiques, institutionnelles... qui contribuent au projet : (mise à dispositions de moyens financiers, humains (bénévoles, salariés ou locaux...), appui technique...</p>	<p>PLIE-ACCM, Etat, Département, Région, Contrat ville Arles, Fondations, UREI PACA, mission locale, ANPE</p>
<p>Calendrier de mise en œuvre</p>	<p>* Septembre 2006 : Accord CDIAE pour lancer l'étude de faisabilité * Octobre à Décembre 2006 : étude de faisabilité en lien avec la population et les partenaires * Début 2007 : choix de la formule de restaurant et de la suite à donner * Mi 2007 : Mobilisation des moyens nécessaires Choix local, travaux, recrutement, * 1^{er} trimestre 2008 : Ouverture du restaurant</p>
<p>Moyens acquis ou requis : -humains -financiers -locaux...</p>	<p>* Equipe projet (Maître d'ouvrage - Comité de pilotage) * Financiers : - étude de faisabilité acquis - réalisation à déterminer avec l'étude * Locaux à déterminer</p>
<p>Moyen de suivi et d'évaluation permanente Critères d'évaluation</p>	<p>* Suivi et évaluation par le Comité de pilotage * Réalisation des buts et finalités (nombre d'emplois, activités locales sur place...)</p>
<p>Informations supplémentaires Particularités du projet, Lien avec d'autres projets...</p>	<p>Liens avec: - la dynamique de développement touristique de Mas-Thibert dans son ensemble (Marais du Vigueirat + offres nouvelles, sentiers, gîtes, Maison de terroir...) - la valorisation des produits locaux (collectif d'agriculteurs, productions de qualité et respectueuses de l'environnement, pêche à l'écrevisse...)</p>

Commission : Activités nouvelles	
TITRE du projet : Structure d'aide aux porteurs de projets à Mas-Thibert	
Résumé du projet	Afin d'accompagner la dynamique de développement durable et de création d'activités, il est important d'assurer un suivi et un accompagnement des projets pour faciliter leur réalisation. En ce sens une structure d'aide aux porteurs de projet est envisagée sur Mas-Thibert, elle sera animée par un agent de développement local apte fournir les informations nécessaires à l'avancement des projets. Des permanences des structures telles que CCI, Maison de Vie associative pourrait jouer ce rôle de soutien aux <u>projets professionnels</u> ou associatifs.
Enoncé du problème =les constats qui posent problème sur le territoire (préciser éventuellement les obstacles au projet)	manque de soutien pour la création d'activités nouvelles Activités économiques faibles Accompagnement inexistant pour les porteurs de projets, les compétences en portage de projet et les informations sont insuffisantes
Finalité =l'ensemble des valeurs qui motivent le groupe et le projet	Faciliter l'émergence de projets de développement durable et la création d'activité nouvelle en aidant les porteurs de projet, Favoriser une dynamique de développement et des projets communs dans l'Intérêt général du territoire Mobiliser des fonds par le drainage de l'épargne locale (CIGALES)
But dans 5 ou 10 ans = résultats attendus, point concret d'arrivée du projet selon les 3 axes du développement durable : - économique - social - environnemental	Un lieu animé de renseignements, d'informations et de suivi des projets Permanences institutionnelles coordonnées pour un accompagnement des projets de développement durable 1 coordinateur (Agent de développement local)
Objectifs opérationnels = Les étapes du projet sur 5 ans : le chemin pour parvenir au but (pour les 3 axes)	Identifier et mobiliser les compétences et les structures nécessaires Choisir et recruter le coordinateur Trouver un local (La POSTE ?), l'équiper
Territoire et bénéficiaires	Mas-Thibert, Plan du Bourg

Porteurs du projet (nom, structure...) =les auteurs acteurs du projet, de l'idée jusqu'à l'action	- Conseil de village (instance nouvelle de gouvernance)
Maître(s) d'ouvrage =structures associatives, économiques, institutionnelles... qui assurent le portage financier et/ou humain d'une ou de l'ensemble des étapes du projet	Locaux : Poste Personnel : centre social
Partenaires = structures associatives, économiques, institutionnelles... qui contribuent au projet : (mise à dispositions de moyens financiers, humains (bénévoles, salariés ou locaux...), appui technique...	A définir : Collectivités territoriales, banques, chambres consulaires, Syndicats
Calendrier de mise en œuvre	1 ^{er} trimestre 2007
Moyens acquis ou requis : -humains -financiers -locaux...	Recrutement d'un Agent de développement local (Etat, Région, département) Local : Poste ? Centre socioculturel de Mas-Thibert ?
Moyen de suivi et d'évaluation permanente Critères d'évaluation	Suivi assuré par les services municipaux : -plate forme service public -Centre socioculturel de Mas-Thibert Fréquentation Mise en œuvre de projets Satisfaction des porteurs de projets
Informations supplémentaires Particularités du projet, Lien avec d'autres projets...	Lien avec : Développement des services de LA POSTE qui pourrait accueillir ce lieu.

Commission : Activités nouvelles	
TITRE du projet : Halte fluviale sur le Rhône	
Résumé du projet	Création d'un appontement sur le Rhône (accès cimetière) pour permettre aux bateaux de s'arrêter à la hauteur de Mas-Thibert
Enoncé du problème =les constats qui posent problème sur le territoire (préciser éventuellement les obstacles au projet)	Potentiel touristique inexploité Mas-Thibert isolé
Finalité =l'ensemble des valeurs qui motivent le groupe et le projet	Développer le tourisme fluvial en offrant une liaison Rhône – hameau - Marais du Vigueirat (et un point central de distribution sur le village : « La maison de terroir avec mission d'office du tourisme?») <p>pour proposer une offre touristique diversifiée (tour opérateurs fluviaux type croisitours, boatel...)</p>
But dans 5 ou 10 ans = résultats attendus, point concret d'arrivée du projet selon les 3 axes du développement durable : <ul style="list-style-type: none"> - économique - social - environnemental 	Economique : création d'activités liées au tourisme de proximité, Intégration dans les « Tours opérateurs » du Rhône Création d'emplois sur le village : <ul style="list-style-type: none"> directs : organisation du trafic fluvial (mini-capitainerie) indirect : maintien ou développement d'activité sur le village (commerces, restaurant...) Social : <ul style="list-style-type: none"> -bénéfices indirects liée à la dynamique d'activité économique - plus de monde, village plus vivant : brassage, rupture de l'isolement Environnemental : Penser ce développement en « tourisme durable », tant pour les infrastructures que pour le fonctionnement
Objectifs opérationnels = Les étapes du projet sur 5 ans : le chemin pour parvenir au but (pour les 3 axes)	2007 : création appontement sur Rhône et aménagement -Parcours Rhône-village (piste cyclable, calèche... autre ?), bases pré-existantes (route du cimetière)
Territoire et bénéficiaires du projet	Mas-Thibert, Plan du Bourg, Rhône

Porteurs du projet (nom, structure...) =les auteurs acteurs du projet, de l'idée jusqu'à l'action	- Ville arles, Groupe de travail P3D, - Voies Navigables de France ? ----- Richard Castellas, Jean-Claude Tarrazzi
Maître(s) d'ouvrage =structures associatives, économiques, institutionnelles... qui assurent le portage financier et/ou humain d'une ou de l'ensemble des étapes du projet	Ville (voirie) et CNR ?
Partenaires = structures associatives, économiques, institutionnelles... qui contribuent au projet : (mise à dispositions de moyens financiers, humains (bénévoles, salariés ou locaux...), appui technique...	Région, Département, Ville, CNR,
Calendrier de mise en œuvre	Proposition : Fin 2006 : Détail du projet, éléments techniques, formalisation offre produits Choix d'un porteur de projet Organisation, Recherche de moyens, Etude de faisabilité Début 2007 travaux - Quai sur le Rhône - Liaisons village Septembre 2007 : Démarrage saison touristique
Moyens acquis ou requis : -humains -financiers -locaux...	A déterminer. Coûts financiers <i>a priori</i> raisonnables Quai : Liaison avec hameau:
Moyen de suivi et d'évaluation permanente Critères d'évaluation	
Informations supplémentaires Particularités du projet, Lien avec d'autres projets...	Lien avec : Accueil touristique à Mas-Thibert Liaison fluviale entre les Marais du Vigueirat et Mas-Thibert

Commission : Services à la population	
TITRE du projet : Nouvelle Poste éco-responsable et multiservices	
Résumé du projet	<p>Dans le cadre de rénovation – transfert de La POSTE de Mas-Thibert, les habitants souhaiteraient qu'un souci particulier soit apporté à l'amélioration et au développement de ses services et de « l'architecture »</p> <p>Pour le bâti :</p> <ul style="list-style-type: none"> - accessibilité tout public (handicapés) pour le local et les guichets - prises en compte pour le local d'aspects environnementaux (type normes HQE) et d'esthétiques (traditionnel, intégré dans le paysage) <p>Pour les services :</p> <ul style="list-style-type: none"> - distributeur automatique de billets (sans suppression du personnel) - services de proximité (ex : borne Internet, permanences ANPE...)
Enoncé du problème =les constats qui posent problème sur le territoire (préciser éventuellement les obstacles au projet)	<p>Locaux actuels (privés ou publics) :</p> <ul style="list-style-type: none"> non écologiques,- coût de fonctionnement et empreinte écologique importants -Mauvaise accessibilité aux handicapés moteurs <p>Absence de DAB : frein à l'économie (locaux-visiteurs)</p> <p>Mas-Thibert isolé, temps, coût et désagrément des transports vers Arles - St Martin</p> <p>Insuffisance ou inexistante de certains services sur le Mas-Thibert (Internet...)</p>
Finalité =l'ensemble des valeurs qui motivent le groupe et le projet	<p>Service public « modèle » :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Prise en compte de normes écologiques pour le bâti, et le fonctionnement -Accessibilité tous public <p>Agréments des services bancaires (et autres) de La POSTE pour :</p> <p>Permettre une meilleure autonomie de la population</p> <p>Favoriser le développement économique</p>
But dans 5 ou 10 ans = résultats attendus, point concret d'arrivée du projet selon les 3 axes du développement durable :	<p>La POSTE est accessible à tous public (accès handicapés), répond à des exigences environnementales (bâti - fonctionnement)</p> <p>Elle dispose d'un DAB</p> <p>Elle est le lieu central et référent pour la décentralisation des services de proximité (autre que Mairie)</p>
Objectifs opérationnels = Les étapes du projet sur 5 ans : le chemin pour parvenir au but (pour les 3 axes)	<p>Formaliser les demandes de la population auprès de LA POSTE, du Conseil de village et de la municipalité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aspect services <p>établir un dossier d'argumentation à présenter à La POSTE (via M. MARTY, responsable à Mas-Thibert)</p> <ul style="list-style-type: none"> -Aspect bâti : <p>Informers la municipalité via le Conseil de village des désirs</p> <p>Suivi de l'avancée du dossier</p>
Territoire et bénéficiaires du projet	<p>Mas-Thibert, Grand lan du Bourg</p> <p>Locaux et Visiteurs</p> <p>Handicapés</p>

Porteurs du projet (nom, structure...) =les auteurs acteurs du projet, de l'idée jusqu'à l'action	Commission services à la population P3D
Maître(s) d'ouvrage =structures associatives, économiques, institutionnelles... qui assurent le portage financier et/ou humain d'une ou de l'ensemble des étapes du projet	La POSTE (aspects services et fonctionnement) Ville (locaux - travaux)
Partenaires = structures associatives, économiques, institutionnelles... qui contribuent au projet : (mise à dispositions de moyens financiers, humains (bénévoles, salariés ou locaux...), appui technique...	?
Calendrier de mise en œuvre	Le plus tôt (mai 2006): point avec M. MARTY aspect services , rédaction plan du dossier « services » Point avec M. le Maire JM EGIDIO (aspects locaux, attention travaux bientôt) Juillet-aout 2006: formalisation du dossier services pour la POSTE ...suivi du dossier
Moyens acquis ou requis : -humains -financiers -locaux...	
Moyen de suivi et d'évaluation permanente Critères d'évaluation	Développement de nouveaux services à la Poste (nombre demandés / nombre obtenus) Fréquentation, satisfaction des usagers (et de La POSTE)
Informations supplémentaires Particularités du projet, Lien avec d'autres projets...	Lien avec la Charte d'Urbanisme (non rédigée): Prise en compte d'aspects écologiques, esthétiques et sociaux (accessibilité) pour l'ensemble des bâtiments publics ou privés sur le territoire

Commission 3 : Services à la population

TITRE du projet : **Petits déjeuners de l'emploi**

Résumé du projet	Mettre en place un espace petit déjeuner emploi à Mas-Thibert : lieu de permanence animée qui permet aux demandeurs d'emploi, les jeunes en particulier, d'être accompagnés dans leurs recherches. L'ambiance petit déjeuner permet un lien convivial entre les chercheurs et les animateurs, le respect des règles (recherche avérée, horaires matinaux) prépare à une rigueur et un rythme de vie adapté à la reprise d'emploi.
Enoncé du problème =les constats qui posent problème sur le territoire (préciser éventuellement les obstacles au projet)	Chômage important, en particulier chez les jeunes, formation obsolète après une inactivité importante. Situation d'échec: Démotivation, rupture avec les institutions de recherche d'emploi Perte de confiance du jeune, dévalorisation, Beaucoup de jeunes chercheurs d'emploi ont un rythme de vie inapproprié à la recherche et la reprise d'emploi, spirale de l'échec... Mobilité réduite (permis de conduire,, transports collectifs inadaptés) Rupture avec les institutions d'aide de recherche d'emploi
Finalité =l'ensemble des valeurs qui motivent le groupe et le projet	Accession ou retour à l'emploi et aux formations pour les chômeurs de Mas-Thibert, les jeunes en particulier. Etablir un lien entre les structures d'aide de recherche d'emploi et les demandeurs d'emploi de Mas-Thibert.
But dans 5 ou 10 ans = résultats attendus, point concret d'arrivée du projet selon les 3 axes du développement durable : - économique - social - environnemental	Lieu de permanence animé pour l'aide au chercheurs d'emploi. Economique et social : accès à l'emploi et aux formations Environnemental : local rénové durable (si dans la Poste), sensibilisation aux métiers du développement durable
Objectifs opérationnels = Les étapes du projet sur 5 ans : le chemin pour parvenir au but (pour les 3 axes)	Contact avec les structures partenaires ANPE, Mission locale... Définition moyen d'action mis à disposition (animateurs, formateurs) Aménagement d'un local équipé (accès Internet...) Démarrage des petits déjeuners de l'emploi.
Territoire et bénéficiaires du projet	Mas-Thibert, Plan du Bourg

Porteurs du projet (nom, structure...) =les auteurs acteurs du projet, de l'idée jusqu'à l'action	Centre socioculturel de Mas-Thibert Contact Mohamed RAFAÏ
Maître(s) d'ouvrage =structures associatives, économiques, institutionnelles... qui assurent le portage financier et/ou humain d'une ou de l'ensemble des étapes du projet	Centre socioculturel de Mas-Thibert
Partenaires = structures associatives, économiques, institutionnelles... qui contribuent au projet : (mise à dispositions de moyens financiers, humains (bénévoles, salariés ou locaux...), appui technique...	Personnel pour l'animation : ANPE, Mission locale, Aménagement local : La Poste, Ville CR PACA : dispositif ERIC
Calendrier de mise en œuvre	Automne 2006 : prise contact partenaires Définition des possibilités de réalisations Aménagement d'un espace « partenaire » dans la nouvelle Poste. (2007 ?) Ou choix un autre local.
Moyens acquis ou requis : -humains -financiers -locaux...	Locaux : espace équipé d'outils informatique et Internet... éventuellement dans la nouvelle Poste Humains : selon la fréquence des permanence, 1 animateur centre-social et ANPE (5h/semaine chacun), compétence d'accompagnement à la recherche d'emploi Financiers : coûts d'aménagement des locaux, et fonctionnement.
Moyen de suivi et d'évaluation permanente Critères d'évaluation	
Informations supplémentaires Particularités du projet, Lien avec d'autres projets...	La nouvelle Poste pourrait mettre à disposition un espace aménagé adéquat. Le dispositif régional ERIC : Espace Régionaux Internet et Citoyenneté pourrait aider l'équipement Internet.

Commission : Services à la population	
TITRE du projet : Logements sociaux de haute qualité environnementale à Mas-Thibert	
Résumé du projet	Développer des logements sociaux de haute qualité environnementale à Mas-Thibert en reconstruisant dans un premier temps 12 logements sociaux considérés aujourd'hui comme vétustes.
Enoncé du problème =les constats qui posent problème sur le territoire (préciser éventuellement les obstacles au projet)	Difficulté de logements sur Mas-Thibert, en particulier pour les revenus modestes. Parc de logements sociaux ancien. Empreinte écologique et coûts de fonctionnement des habitations (chauffage, eau, électricité...) importants.
Finalité =l'ensemble des valeurs qui motivent le groupe et le projet	Disposer sur Mas-Thibert de logements sociaux <ul style="list-style-type: none"> - avec des loyers accessibles à des revenus modestes - de haute qualité environnementale. Réduire l'empreinte écologique des habitations, ainsi que le coût de fonctionnement (chauffage, énergie, eau, électricité...) Servir d'exemple pour le développement de tels logements de haute qualité environnementale.
But dans 5 ou 10 ans = résultats attendus, point concret d'arrivée du projet selon les 3 axes du développement durable : <ul style="list-style-type: none"> - économique - social - environnemental 	D'ici 5 ans : 12 logements reconstruits Résultats économiques et sociaux : 12 logements « écologiques » avec un surcoût faible (si possible <10%) voire nul, en raisonnant en coût global, réduction significative des charges liées au chauffage, à l'eau et à l'électricité, mesurée par un suivi Résultats environnementaux : réduction significative des consommations d'énergie (chauffage, électricité) et d'eau, mesurée par un suivi Les constructions pourront se baser sur le référentiel HQE®, sans pour autant que la certification soit forcément demandée, Au niveau de la démarche globale, les points majeurs pourront être la prise en compte de l'approche bioclimatique, la réduction des consommations, l'utilisation de matériaux sains, l'utilisation d'énergies renouvelables (solaire thermique et photovoltaïque, ...), l'utilisation de l'eau pluviale, la bonne gestion des déchets de chantier et une approche pédagogique pour informer et faire évoluer le comportement des locataires.
Objectifs opérationnels = Les étapes du projet sur 5 ans : le chemin pour parvenir au but (pour les 3 axes)	Dans un premier temps, recrutement d'une équipe de maîtrise d'œuvre complète et compétente sur l'ensemble des enjeux, et d'une assistance à maîtrise d'ouvrage pour la qualité environnementale. Création d'un comité de pilotage incluant des participants à la concertation pour suivre la conception du projet.
Territoire et bénéficiaires du projet	Lieu : Mas-Thibert Bénéficiaires : Habitants à revenus modestes

Porteurs du projet (nom, structure...) =les auteurs acteurs du projet, de l'idée jusqu'à l'action	Ville d'Arles, SEMPA
Maître(s) d'ouvrage =structures associatives, économiques, institutionnelles... qui assurent le portage financier et/ou humain d'une ou de l'ensemble des étapes du projet	SEMPA
Partenaires = structures associatives, économiques, institutionnelles... qui contribuent au projet : (mise à dispositions de moyens financiers, humains (bénévoles, salariés ou locaux...), appui technique...	Caisse d'épargne pour faciliter le recours à des techniques respectueuses de l'environnement et financer les éventuels surcoûts à la construction. Les accords de principes sont déjà trouvés entre la SEMPA et la Caisse d'Epargne pour mener à bien cette opération. Fournisseur d'énergie (GDF ?)
Calendrier de mise en œuvre	6 avril 2006 : (lors de la table ronde de présentation de la démarche concertation et des premiers retours sur le diagnostic ex : Problèmes de logements) : Accords de principes pour un partenariat entre la SEMPA et la Caisse d'Epargne pour mener à bien ce projet. Proposition d'échéances à confirmer par les Maîtres d'oeuvre Recrutement de l'équipe de conception : automne 2006 ? Conception du projet : début 2007 ? Travaux de reconstruction des logements : fin 2007 ? Mise en location : 2008 ? Facilitation pour une accession à la propriété ?
Moyens acquis ou requis : -humains -financiers -locaux...	Coûts à estimer. Assurés par le maître d'ouvrage (SEMPA) et les structures partenaires (Caisse d'Epargne)
Moyen de suivi et d'évaluation permanente Critères d'évaluation	Elaboration du projet en concertation avec les citoyens (conseil de village, commissions P3D) Etude « diagnostic et évolution » de l'empreinte écologique des bâtiments de Mas-Thibert, (consommation d'énergies et de ressources, bilan Carbone...) (étude en projet) Outils spécifiques de gestion des consommations des logements (suivi des compteurs, ...)
Informations supplémentaires Particularités du projet, Lien avec d'autres projets...	Lien avec l'étude de l'empreinte écologique de Mas-Thibert et avec le diagnostic « biogaz » sur le territoire du Plan du Bourg.

TITRE du projet : Développement d'une filière de bio-carburants, valorisation de la biomasse et sensibilisation aux transports propres dans l'agriculture

Résumé du projet	<p>L'action consiste à favoriser la réduction des consommations de combustibles dans les usages agricoles, et notamment au niveau des tracteurs. Pour cela, développer une filière de production – utilisation d'Huile Végétale Brute (HVB) et sensibiliser aux transports « propres ».</p> <p>A penser globalement dans une stratégie agricole, et énergétique écologique, (et économiquement viable). (valorisation de la biomasse pour le bétail, tri des déchets fermentescibles, pour cogénération...)</p>
Enoncé du problème =les constats qui posent problème sur le territoire (préciser éventuellement les obstacles au projet)	<p>L'utilisation de tracteurs est une source de consommation d'énergie importante. Sur un territoire rural, elle signifie des coûts élevés pour les agriculteurs et des impacts environnementaux significatifs.</p>
Finalité =l'ensemble des valeurs qui motivent le groupe et le projet	<p>Réduction des coûts supportés par les agriculteurs, augmentation de leur autonomie énergétique, réduction des impacts environnementaux liés à la combustion de combustibles fossiles (changements climatiques, pollution de l'air).</p>
But dans 5 ou 10 ans = résultats attendus, point concret d'arrivée du projet selon les 3 axes du développement durable : - économique - social - environnemental	<p>Forte réduction des consommations de combustibles pour les transports dans l'agriculture, très forte réduction des combustibles fossiles, augmentation de l'utilisation de combustibles produits et transformés localement (huile végétale brute de tournesol, meilleur que colza). Utilisation du tourteau de tournesol pour l'alimentation du bétail (meilleur qu'en chaufferie)</p>
Objectifs opérationnels = Les étapes du projet sur 5 ans : le chemin pour parvenir au but (pour les 3 axes)	<p>●Phase 1 : - Informer - Identifier des producteurs de tournesol sur Mas Thibert et des producteurs désireux de se lancer (cf diagnostic agricole) - Identification et présentation des techniques liées aux transports propres en agriculture : - réduction des consommations de combustibles par des modifications de moteur du type « SPAD » - augmentation de l'utilisation de biocarburants (huile végétale brute de tournesol) - Développement en lien avec le Pôle d'excellence rurale : PNRC</p> <p>●Phase 2 : Contrôle des impacts environnementaux de la production formations pour les agriculteurs du territoire Installations d'équipements « tests » puis généralisation des équipements satisfaisants</p> <p>●Phase 3 : Traiter la question de la production, élargir aux véhicules non agricoles si la législation le permet.</p>

Territoire et bénéficiaires du projet	Lieu : exploitations agricoles du Plan du Bourg Bénéficiaires : agriculteurs du territoire
---	---

Porteurs du projet (nom, structure...) =les auteurs acteurs du projet, de l'idée jusqu'à l'action	Groupement d'agriculteurs, PNRC, AMV
Maître(s) d'ouvrage	PNRC via le pole d'excellence rurale Chambre départementale d'agriculture ?
Partenaires = structures associatives, économiques, institutionnelles... qui contribuent au projet : (mise à dispositions de moyens financiers, humains (bénévoles, salariés ou locaux...), appui technique...	Groupe de travail concertation, Producteurs d'huile végétale sur Mas-Thibert Garage Tiné ? Bac Barcarin ? APTE (Association pour la promotion des techniques écologiques), Ville d'Arles ? CIVAM PACA ?... Au niveau financier : Région PACA, Conseil général 13, ADEME(?),
Calendrier de mise en œuvre	Présentation de techniques au cours d'événements du type « semaine du développement durable », éventuellement sur les Marais du Vigueirat. Session de formation à l'automne 2006 avec l'association APTE.
Moyens acquis ou requis : -humains -financiers -locaux...	Phase 1 : intervention association APTE : (coûts quasi-nuls) Phase 2 : Phase 3 :
Moyen de suivi et d'évaluation permanente Critères d'évaluation	Phase 1 : nombre de personnes qui assistent à la présentation, retour d'impression Phase 2 : Nombre de moteurs équipés par rapport au nombre total. Nombre de moteurs roulant à l'huile végétale brute par rapport au total Economies réalisées (chiffrées financièrement (en euros), et écologiquement (bilan C) A penser globalement dans une stratégie agricole et énergétique écologique, et économiquement viable.
Informations supplémentaires Particularités du projet, Lien avec d'autres projets...	Valorisation du sous produit issu du pressage de l'HVB (tourteau de tournesol comme complément pour les élevages, l'utilisation en chaufferie privilégiée actuellement est moins intelligente La chambre d'agriculture et le Bac du Barcarin sont en réflexion pour une expérimentation d'HVB A penser globalement dans une stratégie agricole, et énergétique écologique, (et économiquement viable). (valorisation de la biomasse pour le bétail, tri des déchets fermentescibles, pour cogénération...)

Commission : Services à la population	
TITRE du projet : mise en place sur le territoire d'un urbanisme raisonné et maîtrisé, défini en concertation avec les habitants	
Résumé du projet	Pour que les habitants du territoire deviennent acteurs de son développement, il est nécessaire que le plan d'urbanisme du territoire soit défini avec les habitants, et que ce plan intègre de façon contraignante les principes fondamentaux du développement durable.
Enoncé du problème =les constats qui posent problème sur le territoire (préciser éventuellement les obstacles au projet)	L'urbanisme actuel ne favorise pas sur le territoire la mise en place d'un développement durable : les enjeux environnementaux, sociaux et économiques y sont peu, voire pas pris en compte. Les habitants du territoire n'ont pas participé au plan actuel, ils n'en sont pas satisfaits.
Finalité =l'ensemble des valeurs qui motivent le groupe et le projet	Prise en compte de la vision des habitants et de leurs besoins pour définir un plan d'urbanisme en phase avec leurs aspirations dans l'intérêt collectif. Prise en compte des enjeux du développement durable pour définir le plan d'urbanisme du territoire.
But dans 5 ou 10 ans = résultats attendus, point concret d'arrivée du projet selon les 3 axes du développement durable : - économique - social - environnemental	Dans 10 ans, le plan d'urbanisme associé au territoire est validé régulièrement par ses habitants. Un cahier des charges « environnemental » définit les contraintes à prendre en compte pour la protection de l'environnement (matériaux, gestion de l'énergie, de l'eau, ...) et s'applique à tout aménagement sur le territoire (construction de bâtiments résidentiels ou tertiaires, de hangars, d'ouvrages d'art, ...).
Objectifs opérationnels = Les étapes du projet sur 5 ans : le chemin pour parvenir au but (pour les 3 axes)	Echanges avec le Conseil de Village pour définir les modalités de mise en place. Création d'une commission publique spécifique sur ce thème, et/ou éventuellement d'un comité de pilotage réunissant les acteurs institutionnels du territoire.
Territoire et bénéficiaires du projet	Lieu : territoire du Plan du Bourg Bénéficiaires du projet : habitants du territoire.

<p>Porteurs du projet (nom, structure...) =les auteurs acteurs du projet, de l'idée jusqu'à l'action</p>	
<p>Maître(s) d'ouvrage =structures associatives, économiques, institutionnelles... qui assurent le portage financier et/ou humain d'une ou de l'ensemble des étapes du projet</p>	<p>Ville d'Arles et Conseil de Village ?</p>
<p>Partenaires = structures associatives, économiques, institutionnelles... qui contribuent au projet : (mise à dispositions de moyens financiers, humains (bénévoles, salariés ou locaux...), appui technique...</p>	
<p>Calendrier de mise en œuvre</p>	<p>La Ville d'Arles est actuellement en réflexion sur la révision du POS en PLU, il s'agit donc d'une période opportune pour initier ce projet en se basant sur le calendrier établi par la Ville.</p>
<p>Moyens acquis ou requis : -humains -financiers -locaux...</p>	
<p>Moyen de suivi et d'évaluation permanente</p> <p>Critères d'évaluation</p>	
<p>Informations supplémentaires Particularités du projet, Lien avec d'autres projets...</p>	

Commission : Services à la population (3)

TITRE du projet : **Gestion des déchets sur le territoire**

Résumé du projet	La gestion des déchets sur le territoire, où un tri est déjà effectif (sac jaune) peut être améliorée. Ce projet vise à trouver avec les habitants des moyens d'améliorer la gestion des déchets produits sur le territoire.
Enoncé du problème =les constats qui posent problème sur le territoire (préciser éventuellement les obstacles au projet)	Existence d'un tri sur le territoire, mais : <ul style="list-style-type: none">- niveau d'information insuffisant des habitants- absence de déchetterie sur le territoire- possibilité d'améliorer le tri par diverses actions (composteurs, ...)
Finalité =l'ensemble des valeurs qui motivent le groupe et le projet	Améliorer la prise en charge par les habitants de la production et du tri des déchets sur le territoire (baisse des coûts pour la collectivité, gain environnemental, ...).
But dans 5 ou 10 ans = résultats attendus, point concret d'arrivée du projet selon les 3 axes du développement durable : <ul style="list-style-type: none">- économique- social- environnemental	Baisse de la quantité de déchets non valorisés Augmentation de la quantité de déchets valorisés localement (déchets organiques) Amélioration du tri des déchets
Objectifs opérationnels = Les étapes du projet sur 5 ans : le chemin pour parvenir au but (pour les 3 axes)	Les actions peuvent être de différents ordres : <ul style="list-style-type: none">- Informations/formations pour les habitants du territoire concernant la production de déchets (quantité, nocivité, ...) et le tri.- Analyse des lieux du territoire qui ne disposent pas encore du tri.- Proposition de composteurs individuels pour enlever la « fraction fermentescible » (déchets organiques) et la valoriser localement, dans l'attente des résultats de l'étude « biogaz » (cf. fiche action correspondante).- Etude pour la mise en place d'une petite déchetterie sur le village, avec une vocation d'information des habitants. La création de filières spécifiques de tri (par exemple papier) peut également être envisagée, avec les institutions publiques présentes sur le territoire (Mairie annexe, Poste) et d'autres organismes (Marais du Vigueirat). D'autres actions plus ambitieuses peuvent être imaginées (pesées de l'enlèvement des déchets non valorisables, ...)
Territoire et bénéficiaires du projet	Lieu : territoire du Plan du Bourg Bénéficiaires : Habitants, collectivité (baisse de la quantité et de la nocivité des déchets, amélioration de la valorisation)

<p>Porteurs du projet (nom, structure...) =les auteurs acteurs du projet, de l'idée jusqu'à l'action</p>	
<p>Maître(s) d'ouvrage =structures associatives, économiques, institutionnelles... qui assurent le portage financier et/ou humain d'une ou de l'ensemble des étapes du projet</p>	<p>Ville d'Arles ?</p>
<p>Partenaires = structures associatives, économiques, institutionnelles... qui contribuent au projet : (mise à dispositions de moyens financiers, humains (bénévoles, salariés ou locaux...), appui technique...</p>	
<p>Calendrier de mise en œuvre</p>	
<p>Moyens acquis ou requis : -humains -financiers -locaux...</p>	
<p>Moyen de suivi et d'évaluation permanente</p> <p>Critères d'évaluation</p>	
<p>Informations supplémentaires Particularités du projet, Lien avec d'autres projets...</p>	<p>Fiche biogaz</p>

Commission : Services à la population (3)

**TITRE du projet : Valorisation des déchets organiques
pour la production d'énergie à Mas-Thibert (Biogaz)**

Résumé du projet	Les déchets organiques ménagers et agricoles produits sur le territoire rural du Plan du Bourg représentent une ressource importante. Collectés, ils peuvent être utilisés pour produire du biogaz dans de petits méthaniseurs. Ce biogaz peut lui-même être utilisé pour produire de l'électricité (consommée ou vendue à une entreprise d'énergie) et de la chaleur (acheminée par un réseau de chaleur) sur le village de Mas Thibert, pour les projets de constructions neuves, pour les bâtiments publics existants et/ou pour les bâtiments privés existants. Le résidu est utilisé comme compost sur le territoire.
Enoncé du problème =les constats qui posent problème sur le territoire (préciser éventuellement les obstacles au projet)	La gestion des déchets dans les Bouches du Rhône pose problème et les propositions sont actuellement de deux ordres : création d'un incinérateur à proximité de Fos sur mer ou création de grands méthaniseurs dans le département. Par ailleurs, le coût de l'énergie augmentant, les incitations à produire localement de l'énergie sont grandes.
Finalité =l'ensemble des valeurs qui motivent le groupe et le projet	La finalité de cette action consiste à organiser une gestion cohérente des déchets organiques sur le territoire, et de valoriser ces déchets sous forme d'énergie : électricité et chaleur (cogénération).
But dans 5 ou 10 ans = résultats attendus, point concret d'arrivée du projet selon les 3 axes du développement durable : - économique - social - environnemental	Dans 10 ans, un petit méthaniseur est construit en périphérie de Mas Thibert. Il est alimenté régulièrement, au moins en période de chauffage, par les déchets organiques ménagers et agricoles du territoire. Il produit de l'électricité et de la chaleur, qui alimente le parc de constructions neuves (logements sociaux, bâtiments publics ou privés, ...), les bâtiments publics, éventuellement les autres bâtiments du village. Au niveau économique, le projet est rentable (vente de l'électricité et éventuellement de la chaleur). Il conduit de plus à une redistribution financière locale et non à l'extérieur (pétrole) Au niveau social, il permet d'inciter les habitants du territoire à une gestion commune et cohérente des déchets. Au niveau environnemental, l'impact est également positif (gestion des déchets et production d'énergie renouvelable)
Objectifs opérationnels = Les étapes du projet sur 5 ans : le chemin pour parvenir au but (pour les 3 axes)	La première étape du projet est d'en étudier la faisabilité, sous deux aspects qui doivent être menés en parallèle : 1- faisabilité technique et financière : analyse des projets similaires en Europe, gisement de déchets sur le territoire, potentiel de production énergétique, coûts, impacts en terme de transports 2- acceptation sociale : les habitants souhaitent-ils voir se développer sur le territoire un tel projet de petite méthanisation ? Ces deux points peuvent être traités respectivement : 1- Par une étude confiée à un bureau spécialisé 2- Par une commission créée sur ce thème sur le territoire, dès que l'étude technique et financière a dégagé des analyses suffisantes
Territoire et bénéficiaires du projet	Lieu : territoire du Plan du Bourg et village de Mas-Thibert Bénéficiaires : la Ville (réduction des dépenses de fonctionnement), les habitants et entreprises du village, éventuellement les agriculteurs du territoire (vente des déchets).

<p>Porteurs du projet (nom, structure...) =les auteurs acteurs du projet, de l'idée jusqu'à l'action</p>	<p>L'étude technique peut être portée par les Amis des Marais du Vigueirat, qui ont travaillé sur la production de biogaz sur le site des Marais du Vigueirat. La commission peut être menée par les représentants de la Ville et les représentants de la concertation sur le territoire.</p>
<p>Maître(s) d'ouvrage =structures associatives, économiques, institutionnelles... qui assurent le portage financier et/ou humain d'une ou de l'ensemble des étapes du projet</p>	<p>Les Amis des Marais du Vigueirat pour la première phase, la Ville pour la seconde.</p>
<p>Partenaires = structures associatives, économiques, institutionnelles... qui contribuent au projet : (mise à dispositions de moyens financiers, humains (bénévoles, salariés ou locaux...), appui technique...</p>	<p>Pour l'étude technique et financière, contribution financière de l'ADEME et de la Région PACA (dossier de cofinancement FREE à hauteur de 50%). Participation du Conseil général à voir. Moyen humain : salarié des Amis des Marais du Vigueirat pour le suivi de l'étude et création d'un comité de pilotage. Pour la commission de concertation, salarié de la Ville et agent de développement.</p>
<p>Calendrier de mise en œuvre</p>	<p>Création d'un comité de pilotage, rédaction d'un cahier des charges de l'étude et validation par le comité de pilotage en septembre 2006. Réalisation de l'étude d'octobre 2006 à mars 2007.</p> <p>Présentation en commission publique en cours d'analyse et présentation des conclusions en avril 2007. Débat public</p>
<p>Moyens acquis ou requis : -humains -financiers -locaux...</p>	<p>Pour l'étude, budget de l'ordre de 35 à 40000€ TTC(environ 50% acquis avec l'ADEME et la Région PACA) Pour les moyens humains, voir « Partenaires »</p>
<p>Moyen de suivi et d'évaluation permanente</p> <p>Critères d'évaluation</p>	<p>Pour l'étude, respect du cahier des charges (qui doit lui-même respecter les trois axes du développement durable). Pour la commission, taux de participation.</p>
<p>Informations supplémentaires Particularités du projet, Lien avec d'autres projets...</p>	<p>Lien avec la fiche « pérennisation de la concertation »</p> <p>« Système de compostage individuel »</p>

Commission : Services à la population (3)

TITRE du projet : gestion participative de l'énergie sur le territoire

Résumé du projet	La gestion participative de l'énergie est un enjeu fort du développement durable. L'objectif du projet est de permettre aux habitants du territoire de connaître les actions à mener pour réduire leurs consommations d'énergie et pour produire localement de l'énergie renouvelable.
Enoncé du problème =les constats qui posent problème sur le territoire (préciser éventuellement les obstacles au projet)	Il n'existe pas, sur le territoire, de source d'information concernant les actions à mettre en œuvre par les habitants pour réduire leurs consommations d'énergie (électricité, chauffage) et pour produire de l'énergie renouvelable. L'énergie représente pourtant un coût majeur, en augmentation constante, dans le budget des ménages, un budget qui est dédié à des acteurs hors du territoire (dépendance au pétrole). L'impact environnemental lié à l'énergie est par ailleurs très important (nucléaire, changements climatiques, pollutions de l'air, ...).
Finalité =l'ensemble des valeurs qui motivent le groupe et le projet	Réduire les coûts liés à la consommation d'énergie sur le territoire Réduire les impacts environnementaux Favoriser l'émergence d'un système énergétique laissant moins de dettes (déchets nucléaires, changements climatiques, ...) et plus de rentes (équipements d'énergies renouvelables, ...) aux générations suivantes.
But dans 5 ou 10 ans = résultats attendus, point concret d'arrivée du projet selon les 3 axes du développement durable : - économique - social - environnemental	Permettre une réduction des consommations énergétiques (électricité et chauffage), en imposant des maxima de consommations aux constructions nouvelles (à spécifier dans le plan d'urbanisme) et en travaillant à l'amélioration des constructions existantes (bâtiments publics et privés). Permettre une augmentation de la production d'énergies renouvelables sur le territoire (panneaux solaires thermiques, chauffages bois, électricité solaire photovoltaïque et éolienne, ...).
Objectifs opérationnels = Les étapes du projet sur 5 ans : le chemin pour parvenir au but (pour les 3 axes)	Mise en place d'une cellule d'information et de formation pour la conception et la réalisation d'actions, avec des objectifs chiffrés de réduction des consommations et de production renouvelable Recherche d'un budget pour financer une partie des actions (isolation, ...)
Territoire et bénéficiaires du projet	Lieu : territoire du Plan du Bourg Bénéficiaires : habitants du territoire

<p>Porteurs du projet (nom, structure...) =les auteurs acteurs du projet, de l'idée jusqu'à l'action</p>	
<p>Maître(s) d'ouvrage =structures associatives, économiques, institutionnelles... qui assurent le portage financier et/ou humain d'une ou de l'ensemble des étapes du projet</p>	
<p>Partenaires = structures associatives, économiques, institutionnelles... qui contribuent au projet : (mise à dispositions de moyens financiers, humains (bénévoles, salariés ou locaux...), appui technique...</p>	<p>Clubs d'investisseurs, dont une partie au moins issus des habitants du territoire ADEME, Région PACA, ... Parc de Camargue Producteurs d'énergies (Gaz de France, EDF, ...) et acheteurs d'énergie renouvelable (Enercoop), ...</p>
<p>Calendrier de mise en œuvre</p>	
<p>Moyens acquis ou requis : -humains -financiers -locaux...</p>	
<p>Moyen de suivi et d'évaluation permanente</p> <p>Critères d'évaluation</p>	
<p>Informations supplémentaires Particularités du projet, Lien avec d'autres projets...</p>	<p>Fiche biogaz, fiche urbanisme</p>

Commission : 4	
TITRE du projet : Association de jeunes à Mas-Thibert	
Résumé du projet	Créer progressivement une association sportive, culturelle et de loisirs pour les « jeunes » de Mas-Thibert <ul style="list-style-type: none"> - club de football - organisation ponctuelle d'événements (sorties, fêtes) elle pourra développer un volet Sensibilisation à l'environnement selon les actions proposées.
Enoncé du problème =les constats qui posent problème sur le territoire (préciser éventuellement les obstacles au projet)	Mas- Thibert isolé Activités de loisirs et de sports sont insuffisantes et inadaptées pour les jeunes Manque de lien social, entre les générations notamment. Les jeunes ne sont pas associés aux concertations – réflexions et l'organisation de la vie sur le territoire Beaucoup de jeunes ne sont pas responsabilisés L'investissement personnel pour l'engagement et les responsabilités associatives se perd, chez les jeunes mais aussi chez les adultes (ce devrait être leur rôle)
Finalité =l'ensemble des valeurs qui motivent le groupe et le projet	Offrir des possibilités de sport et de loisirs à destination des jeunes (15-25 ans) Redynamiser le lien social entre les générations Mobiliser et responsabiliser les jeunes par la création de projets constructifs, notamment autour du sport. Positionner les jeunes en tant qu'interlocuteurs associés à la réflexion et à la vie du village.
- But dans 5 ou 10 ans	5 ans : Association pérenne et autonome au rôle social reconnu sur le village. Elle développe un volet sensibilisation à l'environnement selon les actions proposées.
Objectifs opérationnels = Les étapes du projet sur 5 ans : le chemin pour parvenir au but (pour les 3 axes)	<ul style="list-style-type: none"> •Phase 1 : 2006 – 2007 : Partenariat centre social – ADDAP Soutien logistique, méthodologique, technique pour la mise en place d'actions diverses. Prise graduelle de responsabilité Intégration des jeunes porteurs comme acteurs du territoire (et sensibilisation au développement durable, Universités de Pays Québec et Mas-Thibert) •Phase 2, 2007 : Création fonctionnement de l'association et du club de football (loisirs) •Phase 3 : 2008 : Développement asso Et Professionnalisation éventuelle d'un intervenant selon les besoins répertoriés.
Territoire et bénéficiaires du projet	Mas-Thibert Jeunes majeurs

Porteurs du projet (nom, structure...) =les auteurs acteurs du projet, de l'idée jusqu'à l'action	Lakhdar ATHMANI, Ahmed RAFAÏ
Maître(s) d'ouvrage =structures associatives, économiques, institutionnelles... qui assurent le portage financier et/ou humain d'une ou de l'ensemble des étapes du projet	
Partenaires = structures associatives, économiques, institutionnelles... qui contribuent au projet : (mise à dispositions de moyens financiers, humains (bénévoles, salariés ou locaux...), appui technique...	ADDAP Centre socio-culturel (secteur adulte) Club sportif Ville d'Arles communauté d'agglomération ACCM ? Conseil Général ? Conseil Régional ?
Calendrier de mise en œuvre	- Phase 1 : Mai 2006 : Définition du partenariat ADDAP- centre social... OK Rencontre ponctuelle pour des projets d'action (fête du village, sorties etc..) Rencontre Club de foot Alyscamps pour conseil et appui technique.
Moyens acquis ou requis : -humains -financiers -locaux...	Phase 1 : Moyens humains : encadrement éducateurs ADDAP centr social OK Phase 2 : Légers moyens financiers pour les frais de fonctionnement et organisation : autofinancement + (subventions ?)
Moyen de suivi et d'évaluation permanente Critères d'évaluation	Phase 1 : point mensuel par les porteurs et partenaires, ajustement continu.
Informations supplémentaires Particularités du projet, Lien avec d'autres projets...	Lien avec les projets qui visent à offrir des espaces utilisables par les jeunes ou les associations : - le projet à court terme de réhabilitaion du Club House en PIJ - le projet à long terme de Gymnase – CACSL Lien avec la responsabilisation des jeunes et leur sensibilisation au développement durable (participation aux Universités de Pays etc.)

Commission : Animation du village	
TITRE du projet : Construction d'une piscine collective écologique à Mas-Thibert	
Résumé du projet	Dans l'optique de construire à Mas Thibert un « complexe sportif » rassemblant stade, gymnase, tennis et éventuellement arènes, une piscine peut également être envisagée. Pour respecter le cadre environnemental de Mas Thibert et favoriser la venue de visiteurs (Arlésiens ou touristes), une piscine écologique (ou « étang de baignade ») peut être construite, basée sur un bassin de baignade, un bassin de rétention et un bassin de filtration. Ce projet constituerait une des toutes premières piscines écologiques ouvertes au public en France (après Combloux, face au Mont Blanc).
Enoncé du problème =les constats qui posent problème sur le territoire (préciser éventuellement les obstacles au projet)	Certains services sont considérés comme insuffisamment présents par les habitants du territoire. Les services sportifs en font partie. L'obligation de déplacement du stade en vue d'une mise aux normes et la constitution, de ce fait, d'un pôle sportif à Mas Thibert, ouvre la possibilité de créer dans ce cadre une piscine écologique.
Finalité =l'ensemble des valeurs qui motivent le groupe et le projet	Proposer un service supplémentaire aux habitants du territoire, et notamment proposer des activités supplémentaires aux jeunes du village. Augmenter l'attractivité du village, pour les touristes aussi bien que pour les Arlésiens, en proposant un aménagement unique dans la région, et qui respecte totalement la sensibilité environnementale du territoire.
But dans 5 ou 10 ans = résultats attendus, point concret d'arrivée du projet selon les 3 axes du développement durable : - économique - social - environnemental	Piscine écologique ouverte au public construite dans le « centre sportif » de Mas Thibert. - Création d'activités supplémentaires pour les habitants du territoire - Apport de ressources financières par les visiteurs qui se rendent au village - Intégration totale de l'aménagement à l'environnement
Objectifs opérationnels = Les étapes du projet sur 5 ans : le chemin pour parvenir au but (pour les 3 axes)	Ce projet doit s'inscrire dans la programmation des autres aménagements du village (centre sportif, ...). Il doit donc être mis à l'ordre du jour du Conseil de Village. Une fois la programmation réalisée, les ressources financières doivent être trouvées pour : - recruter un maître d'œuvre de l'opération, pour la conception et le suivi des travaux - pour la réalisation des travaux (création du bassin, aménagement des abords, ...)
Territoire et bénéficiaires du projet	Lieu : village de Mas Thibert Bénéficiaires : habitants du territoire (notamment les jeunes), Arlésiens et visiteurs du territoire.

Porteurs du projet (nom, structure...) =les auteurs acteurs du projet, de l'idée jusqu'à l'action	
Maître(s) d'ouvrage =structures associatives, économiques, institutionnelles... qui assurent le portage financier et/ou humain d'une ou de l'ensemble des étapes du projet	Ville d'Arles.
Partenaires = structures associatives, économiques, institutionnelles... qui contribuent au projet : (mise à dispositions de moyens financiers, humains (bénévoles, salariés ou locaux...), appui technique...	
Calendrier de mise en œuvre	En fonction de l'avancement de la programmation pour les autres aménagements du village.
Moyens acquis ou requis : -humains -financiers -locaux...	Coût du bassin : environ 600€ TTC par m ² de bassin(compter le bassin de baignade, celui de rétention et celui de filtration) Intégrer le coût d'aménagement des abords, et le coût de la maîtrise d'œuvre (de l'ordre de 10% du montant des travaux)
Moyen de suivi et d'évaluation permanente Critères d'évaluation	
Informations supplémentaires Particularités du projet, Lien avec d'autres projets...	Lien intéressant, mais pas obligatoire, avec la réalisation du centre sportif.

Commission : 1,4

TITRE du projet :

Itinéraires Paysans ... des paysages, des pratiques

Résumé du projet	Sorties pédestres familiales conduites par des agriculteurs pour découvrir sur le parcours, leurs savoir-faire, leurs productions, les paysages et le patrimoine de leur terre.
Enoncé du problème =les constats qui posent problème sur le territoire (préciser éventuellement les obstacles au projet)	Cloisement du territoire / pas de lien social ou peu / méconnaissance du milieu du tourisme
Finalité =l'ensemble des valeurs qui motivent le groupe et le projet	De nouveaux modes d'éducation à l'environnement, plus vivant : Vivre un territoire et pas simplement le traverser. Visiter un territoire "de l'intérieur". Connaître l'identité d'un pays à travers les terres de ceux qui font et défont le paysage. Comprendre un terroir, à partir d'une pratique agricole. Susciter l'échange par la rencontre. Déguster des produits de qualité
But dans 5 ou 10 ans = résultats attendus, point concret d'arrivée du projet selon les 3 axes du développement durable : - économique - social - environnemental	Economie : découverte de produits locaux, vente à l'exploitation, dynamique touristique sur le plan du bourg. Circuit court producteur consommateur Social : découverte des pratiques agricoles, des agriculteurs, de leur travail... Environnemental : agricultures + propres / moins d'intrans...
Objectifs opérationnels = Les étapes du projet sur 5 ans : le chemin pour parvenir au but (pour les 3 axes)	<ul style="list-style-type: none">- Etude du potentiel sur le territoire (agricole et itinéraires randonnés pédestres)- Présentation du projet aux partenaires / rencontre avec les agriculteurs- Coordination des visites par les CPIE et l'office de tourisme
Territoire et bénéficiaires du projet	Plan du bourg / agriculteurs

Porteurs du projet (nom, structure...) =les auteurs acteurs du projet, de l'idée jusqu'à l'action	CPIE Rhône Pays d'Arles
Maître(s) d'ouvrage =structures associatives, économiques, institutionnelles... qui assurent le portage financier et/ou humain d'une ou de l'ensemble des étapes du projet	Office de tourisme
Partenaires = structures associatives, économiques, institutionnelles... qui contribuent au projet : (mise à dispositions de moyens financiers, humains (bénévoles, salariés ou locaux...), appui technique...	Fond National d'Aménagement et de développement du territoire Région / commune Chambre d'agriculture DIREN PACA
Calendrier de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - 2007 : Etude diagnostic (~3ans) - - 2010 ? : Premiers itinéraires paysans - 2015 : Plusieurs itinéraires paysans, offre diversifiée, élargie à l'ensemble des pratiques agricoles locales.
Moyens acquis ou requis : -humains -financiers -locaux...	Requis : Réalisation d'un livret de présentation des exploitations, des exploitants et des parcours potentiels + thèmes
Moyen de suivi et d'évaluation permanente Critères d'évaluation	Suivi CPIE, Office du Tourisme : <ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'itinéraires sur le territoire, - nombre de pratiquants - Satisfaction de l'agriculteur et du « touriste » (fiche en fin de ballade)
Informations supplémentaires Particularités du projet, Lien avec d'autres projets...	Lien avec la fiche « Développement de sentiers « Plan du Bourg, Camargue, Crau et Alpilles »

Commission 4: Animation du village, culture, éducation à l'environnement

TITRE du projet : **CACSL**
Complexe d'Animation de Culture de Sportif et de Loisir

Résumé du projet	Créer à Mas-Thibert un lieu qui regrouperait un centre sportif (gymnase) et culturel, ainsi que les sièges sociaux des associations et des équipements mis à dispositions pour celles-ci. Il disposera d'une animation permanente et d'un fonctionnement en co-gestion avec les usagers (associations) ainsi qu'une architecture répondant à des critères écologiques.
Enoncé du problème	Associations et animations éparpillées Infrastructures insuffisantes pour une réelle dynamique d'animations, notamment à destination des jeunes et pour le sport.
Finalité =l'ensemble des valeurs qui motivent le groupe et le projet	- Disposer d'un lieu et d'une animation pour : la coordination de la vie associative une meilleure maîtrise du fonctionnement et de la gestion des associations le soutien aux projets associatifs Parvenir à une co-gestion de ce lieu avec les usagers
But dans 5 ou 10 ans = résultats attendus, point concret d'arrivée du projet selon les 3 axes du développement durable : - économique - social - environnemental	Le CACSL avec : •Bâti : Salle polyvalente (type gymnase) + espace plein air Sièges sociaux des associations (équipements adaptés) Architecture et fonctionnement pensés type HQE, + permettre l'évolution future des installations de Mas-Thibert (ex : réseau de chaleur...voir fiche biogaz) •Fonctionnement : Dynamique d'animation et d'utilisation continue du complexe Co-gestion avec un comité d'usager Formation de bénévoles pour l'animation associative Professionnalisation de certaines associations pour la pérennisation des activités -Permanence Info-Conseil pour les associations et les partenaires du projet en collaboration avec la Maison de la Vie Associative (MVA) Eventuellement (si ces services ne sont pas disponibles ailleurs, à la Poste par exemple): -Structure d'accompagnement personnalisé -Permanences sociales
Objectifs opérationnels = Les étapes du projet sur 5 ans : le chemin pour parvenir au but (pour les 3 axes)	Groupe de travail d'usagers pour travailler en lien avec la Maitrise d'œuvre. - Etablissement du projet de construction (faire le lien avec les pré-projets de la Mairie) -Inscriptions dans les priorités municipales
Territoire bénéficiaires	Territoire : Mas-Thibert (et au-delà, par le modèle que peut être un tel complexe en co-gestion et respectueux de l'Environnement) Pratiquant de sports, Associations de Mas-Thibert

du projet	
-----------	--

Porteurs du projet (nom, structure...) =les auteurs acteurs du projet, de l'idée jusqu'à l'action	Collectif associatif Conseil de village Municipalité
Maître(s) d'ouvrage	Collectif associatif Institutions territoriales coordonnées par la Ville
Partenaires	Collectivités Maison de la Vie Associative
Calendrier de mise en œuvre	Oct 2006 : officialisation du collectif associatif Oct 2006 : demi journée Info Conseil Nov 2006 : Partenariat avec la MVA Dec 2006 : Recrutement de l'Agent de développement associatif ? Janvier 2007 : Projet de construction Fin 2008 : Construction du CACSL
Moyens acquis ou requis : -humains -financiers -locaux...	A déterminer : Agent de développement associatif pour l'animation, la gestion du complexe Travaux pour les bâtiments : ? Soutien bénévole des associations pour la pérennisation de l'animation
Moyen de suivi et d'évaluation permanente Critères d'évaluation	Ouverture du CACSL, Bâti et fonctionnement conforme aux désirs de la population ciblée : jeunes, associations... Concrétisation de projets associatifs Emergence avérée d'une dynamique d'animation (satisfaction des usagers)
Informations supplémentaires Particularités du projet, Lien avec d'autres projets...	L'idée d'un gymnase à Mas-Thibert est ancienne et des projets municipaux existent déjà en ce sens. Ce projet de CACSL vient en proposition pour améliorer le projet de gymnase et disposer d'un complexe plus dynamique et modèle par son architecture, son bâti, son fonctionnement et sa gestion participative. A relier avec : Niveau bâti : -cahier des charges de construction à Mas-Thibert -future distribution collective de l'énergie (biogaz, réseau de chaleur) Fonctionnement : - collectif associatif - création de l'association de jeunes - création d'un poste d'agent de développement associatif

Commission : Animation, Culture, Education à l'environnement

TITRE du projet : CENTRE CULTUREL BACHAGA-BOUALAM

Résumé du projet	Eriger sur l'ancien Camps du Mazet ayant accueilli les harkis du Bachaga Boualam, un Centre Culturel (future fondation) qui aura pour mission d'enseigner, défendre et commémorer, l'histoire des Harkis. Ses missions seront d'ordre pédagogique (musée et centre de documentation, organisation de colloques...), culturelle (faire connaître et perpétuer les traditions : gastronomie, fêtes...), sociale (soutien administratif, scolaire et universitaire, emploi, indemnisation, lobbying...).
Enoncé du problème =les constats qui posent problème sur le territoire (préciser éventuellement les obstacles au projet)	<ul style="list-style-type: none">- Manque de cohésion des différentes communautés au niveau local- Méconnaissance de l'Histoire des Harkis- Méfiance d'une partie de la population
Finalité =l'ensemble des valeurs qui motivent le groupe et le projet	<ul style="list-style-type: none">- L'aventure humaine est notre souci permanent de combattre la méconnaissance des Français sur cette période dramatique de l'Histoire de France.- Meilleure Communication entre les différentes communautés sur le territoire
But dans 5 ou 10 ans = résultats attendus, point concret d'arrivée du projet selon les 3 axes du développement durable : <ul style="list-style-type: none">- économique- social- environnemental	<ul style="list-style-type: none">- Que ce Centre Culturel rayonne par ses actions au niveau national et international.- Viabilité et pérennité- Que nous ayons les moyens qui nous permettront d'atteindre nos objectifs- Les harkis étaient pour la plupart des paysans qui savaient prendre soin du milieu dans lequel ils vivaient. Ils peuvent nous transmettre ce souci permanent qui était le leur.- Ouverture aux autres cultures et traditions méditerranéennes- Démarches HQE pour le centre culturel.- Inciter les habitants du Pays d'Arles à poursuivre dans cette démarche d'éco responsabilité
Objectifs opérationnels = Les étapes du projet sur 5 ans : le chemin pour parvenir au but (pour les 3 axes)	
Territoire et bénéficiaires du projet	Mas-Thibert -> Pays d'Arles -> Grand Sud -> Métropole

Porteurs du projet (nom, structure...) =les auteurs acteurs du projet, de l'idée jusqu'à l'action	Association Bachaga-Boualam – Domaine de Beauregard 13104 – Mas-Thibert et l'ensemble des personnes, membres ou de la communauté rapatriée et/ou harkis qui soutiennent l'idée d'un tel lieu.
Maître(s) d'ouvrage =structures associatives, économiques, institutionnelles... qui assurent le portage financier et/ou humain d'une ou de l'ensemble des étapes du projet	Association Bachaga-Boualam - Ville d'Arles
Partenaires = structures associatives, économiques, institutionnelles... qui contribuent au projet : (mise à dispositions de moyens financiers, humains (bénévoles, salariés ou locaux...), appui technique...	Conseils Régionaux PACA, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Aquitaine + d'autres régions à forte présence rapatriée Conseil Général des BDR + d'autres départements à forte présence rapatriée Mission Interministérielle aux Rapatriés – Office National des Anciens Combattants – Ministère de la Culture – Ministère de la Défense, de l'Intérieur.
Calendrier de mise en œuvre	Juin 2006 : Présentation de l'Avant-Projet 2 Octobre 2006 : Pose de la Première Pierre, jour du centenaire de la naissance du Bachaga Saïd BOUALAM. Janvier 2007 : Début des Travaux 25 septembre 2007 : Inauguration
Moyens acquis ou requis : -humains -financiers -locaux...	
Moyen de suivi et d'évaluation permanente Critères d'évaluation	
Informations supplémentaires Particularités du projet, Lien avec d'autres projets...	

Commission : 2,4	
TITRE du projet : Renforcer les Liens Mas-Thibert – Arles - Marais du Vigueirat pour les événements socioculturels et festifs.	
Résumé du projet	Se rapprocher des services municipaux d'Arles, de la CCI... Se procurer leur calendrier d'intervention et réfléchir avec les associations de Mas-Thibert comment s'y inscrire et utiliser leurs moyens de communication et de diffusion. Proposer les infrastructures de Mas-Thibert (Stade, Marais du Vigueirat, salle Mairie) pour organiser des événements en lien avec Arles.
Enoncé du problème =les constats qui posent problème sur le territoire (préciser éventuellement les obstacles au projet)	Sentiment d'isolement du village par rapport à Arles Parfois sentiment d'être assistés Brassage insuffisant de la population Les extérieurs (notamment les Arlésiens) ne viennent pas assez aux événements organisés sur Mas-Thibert Nombre d'habitants trop faible pour des événements importants,
Finalité =l'ensemble des valeurs qui motivent le groupe et le projet	Renforcer les liens entre Arles, Mas-Thibert, et les Marais du Vigueirat Ouvrir le village et les Marais du Vigueirat aux Arlésiens Leur faire découvrir Mas-Thibert autrement Renforcer le lien social Proposer des événements socioculturels nouveaux Utiliser les moyens de communication d'Arles Comprendre les prérogatives de la ville en matière d'organisation d'événements, proposer les services de Mas-Thibert, et ainsi construire ensemble des événements (ne pas attendre tout de la Mairie)
But dans 5 ou 10 ans = résultats attendus, point concret d'arrivée du projet selon les 3 axes du développement durable : - économique - social - environnemental	Mas-Thibert est bien intégré dans le calendrier des événements Arlésiens (et vice et versa) Mas-Thibert et les Marais du Vigueirat organisent des événements en relation avec la Ville. Mas-Thibert accueille des visiteurs nouveaux et notamment des Arlésiens lors de ses événements.
Objectifs opérationnels = Les étapes du projet sur 5 ans : le chemin pour parvenir au but (pour les 3 axes)	Le collectif associatif se renseigne (via le Conseil de village) pour rassembler les informations sur la programmation des événements arlésiens (quand et qui décide des événements et du calendrier...) Chaque association se saisit de ces informations pour réfléchir comment s'insérer dans cette programmation. Interpellation des interlocuteurs pour proposer des liens avec Mas-Thibert. Utiliser les infrastructures du village (Marais du Vigueirat, Stade, salle de Mairie, café de l'Avenir ?)
Territoire et bénéficiaires du projet	Mas-Thibert, Arles

Porteurs du projet (nom, structure...) =les auteurs acteurs du projet, de l'idée jusqu'à l'action	Collectif associatif
Maître(s) d'ouvrage =structures associatives, économiques, institutionnelles... qui assurent le portage financier et/ou humain d'une ou de l'ensemble des étapes du projet	Les associations
Partenaires = structures associatives, économiques, institutionnelles... qui contribuent au projet : (mise à dispositions de moyens financiers, humains (bénévoles, salariés ou locaux...), appui technique...	Mairie Arles CCI Pays d'Arles Associations des commerçants Arlésiens Amis des Marais du Vigueirat
Calendrier de mise en œuvre	4 ^e trimestre 2006
Moyens acquis ou requis : -humains -financiers -locaux...	Bénévolat des membres des associations, du Conseil de village, Financier : Mutualisation des moyens et des compétences de Mas-Thibert et d'Arles
Moyen de suivi et d'évaluation permanente Critères d'évaluation	Événements à Mas-Thibert prévus dans la programmation Arlésienne Fréquentation du public (et suivi des provenances et de comment ils ont reçu l'information de l'événement)
Informations supplémentaires Particularités du projet, Lien avec d'autres projets...	En lien avec - la formalisation du collectif associatif - la participation des Mas-Thibertais dans les associations - le développement d'infrastructures à Mas-Thibert : Arènes, Marais du Vigueirat, sentiers de découvertes...

Commission : 1,2,3,4

TITRE du projet :

Pérenniser la concertation sur le Plan du Bourg

Résumé du projet

Il s'agit de continuer la logique de la concertation P3D, de consolider et d'élargir le groupe qui aura en charge le suivi et l'amélioration continue de ce P3D et de l'animation du territoire.

Il s'agit également de conduire une réflexion sur la gouvernance territoriale à Mas-Thibert : le fonctionnement et la représentativité de la concertation via le Conseil de village.

Imaginer un fonctionnement nouveau, ou l'associer à un comité d'Intérêt de village

Enoncé du problème

-Après le forum, la dynamique de concertation engagée risque de s'essouffler, alors que le P3D nécessitera d'être achevé, évalué et porté.

-Les habitants ne se sentent pas assez impliqués et concertés dans les décisions et les projets du territoire.

Finalité

=l'ensemble des valeurs qui motivent le groupe et le projet

Par la concertation, impliquer davantage les habitants et les acteurs locaux de Mas-Thibert dans les choix, les réflexions, et les projets qui concernent leur territoire.

Assurer le suivi, l'amélioration continue du P3D, aider à sa réalisation.

Passer d'une forme d'élaboration et de décision jugée insatisfaisante à une organisation concertée élus-société civile pour les projets de territoire.

But dans 5 ou 10 ans

= résultats attendus, point concret d'arrivée du projet selon les 3 axes du développement durable :

- économique
- social
- environnemental

-Concertation pérenne, réunions régulières et efficaces de la concertation pour les projets de Mas-Thibert,

- Mode de gouvernance accepté:

Instance de concertation (Conseil de village) représentative, fonctionnement efficace. Implication de la diversité des habitants de Mas-Thibert, notamment les jeunes et les mères de familles

Renouvellement des acteurs

-Par la concertation, prise en compte systématique des 3 axes du développement durable

Objectifs

opérationnels

= Les étapes du projet sur 5 ans : le chemin pour parvenir au but (pour les 3 axes)

•Phase 1 : Rencontre avec le Conseil de village

Après forum : consolider et élargir le groupe de concertation en vue de la préparation des 9^e Universités de Pays à Mas-Thibert

- fin 2006- Mi 2007 Réalisation premières actions P3D en continuant d'associer des groupes de travail de la concertation (également en lien avec le conseil de village):

•Phase 2 : 2007

- Organisation des 9^e Universités de Pays à Mas-Thibert (Mai 2007)

Approfondissement des questions de fonds, (film de concertation avec les jeunes, études pluridisciplinaires et débat public)

- Phase 3 : 2008

Instauration d'une gouvernance concertée (co-décision) et prise en compte des notions du développement durable (formation systématique des élus, des conseils de village, des acteurs locaux)

Territoire et bénéficiaires du projet	Territoire de l'action : Mas-Thibert, Plan du Bourg Bénéficiaires : Mas-Thibert, Plan du Bourg, Arles
---	--

Porteurs du projet (nom, structure...) =les auteurs acteurs du projet, de l'idée jusqu'à l'action	Le Comité de pilotage, les animateurs, la municipalité, conseil de village.
Maître(s) d'ouvrage =structures associatives, économiques, institutionnelles... qui assurent le portage financier et/ou humain d'une ou de l'ensemble des étapes du projet	-phase 1 : Conseil du village -Phase 2 : Nouvelle instance de gouvernance du territoire, Municipalité Phase 3 : AMV et organisme de gouvernance du territoire (CdV, CIV... ?)
Partenaires = structures associatives, économiques, institutionnelles... qui contribuent au projet : (mise à dispositions de moyens financiers, humains (bénévoles, salariés ou locaux...), appui technique...	1 : partenaires PROMESSE, Citoyens et acteurs locaux de Mas-Thibert Collectif associatif 2 : ADES pour la formation, Association Interdépartementale des Universités de Pays, Fondation de France (financement débat public) Pixel 13 : le Bulb EntreImages
Calendrier de mise en œuvre	24 Mai 2006: Rencontre Concertation P3D - Conseil de village : 11 juin : Forum public. Fin 2006 :
Moyens acquis ou requis : -humains -financiers -locaux...	Réflexion sur le Conseil de village : participation citoyenne du CdV Locaux : salle de la Mairie Formation, appui technique : ADES ?
Moyen de suivi et d'évaluation permanente Critères d'évaluation	Tenue régulière de réunions, Augmentation du nombre et de la diversité des participants à la finalisation du P3D, assiduité Satisfaction des habitants sur le fonctionnement de la concertation sur le village Concrétisation de projets partagés
Informations supplémentaires Particularités du projet, Lien avec d'autres projets...	Liens avec : Diverses actions envisagées pour approfondir la concertation (dossier Fondation de France): - Débats - Film outils de concertation (EntreImage) - Outils audiovisuel de mobilisation et de réflexion (Le Bulb Pixel) - débat public sur le P3D (ADES) Réalisation des projets du P3D

Commission : 1,2,3,4	
TITRE du projet : Réduire les nuisances occasionnées par les moustiques sur le Plan du Bourg	
Résumé du projet	Organiser une réduction de la nuisance (pour l'homme) occasionnée par les moustiques par la mise en place d'actions diversifiées (gestion adaptée de l'eau, BTI, vigilance sur les éclosions...) et raisonnées dans le cadre d'un plan de démoustication à l'échelle du delta (en cours d'élaboration).
Enoncé du problème =les constats qui posent problème sur le territoire (préciser éventuellement les obstacles au projet)	La gêne subie par les populations (locales et visiteurs) lors des périodes de fortes pullulation de moustiques. Gêne pour le confort des habitants, impact fort sur l'économie touristique (ex : sept 2005)
Finalité =l'ensemble des valeurs qui motivent le groupe et le projet	Informier et fédérer l'ensemble des acteurs du territoire sur la mise en place d'un plan d'action concerté et raisonné qui permette la réduction de la nuisance par des moyens les plus adaptés (respect des équilibres écologiques, coûts, mise en œuvre...)
But dans 5 ou 10 ans = résultats attendus, point concret d'arrivée du projet selon les 3 axes du développement durable : - économique - social - environnemental	Environnemental : mise en œuvre partenariale réduisant au maximum les impacts sur la faune et la flore (y compris les aspects de dérangements) Social : éviter les pullulations « catastrophiques », atteindre un seuil « raisonnable » de nuisance Eco : impact positif tourisme
Objectifs opérationnels = Les étapes du projet sur 5 ans : le chemin pour parvenir au but (pour les 3 axes)	Phase 1 : réunion d'information sur les enjeux de la démoustication (avantages, inconvénients, mise en œuvre, éthique...) Création d'un petit groupe « Mas-Thibert » (habitants, agriculteurs, écolos, scientifiques...) pour participer à la réflexion et à la mise en place de la démoustication sur le Plan du Bourg. Phase 2 : état initial avant démoustication Mise en place des suivis, cartographie des gîtes larvaires, gestion de l'eau Formations de personnel sur les Marais du Vigueirat (Gardes) Phase 3 :Selon résultats des phases 1 et 2 : Mise en place d'actions de réductions de la nuisances des moustiques (notamment démoustication raisonnée).
Territoire et bénéficiaires du projet	

Porteurs du projet (nom, structure...) =les auteurs acteurs du projet, de l'idée jusqu'à l'action	PNRG, AMV, Ville Arles, Conseil Général
Maître(s) d'ouvrage =structures associatives, économiques, institutionnelles... qui assurent le portage financier et/ou humain d'une ou de l'ensemble des étapes du projet	Conseil Général, PNRG,
Partenaires = structures associatives, économiques, institutionnelles... qui contribuent au projet : (mise à dispositions de moyens financiers, humains (bénévoles, salariés ou locaux...), appui technique...	Technique : EID, IRD, Tour du Valat Financiers : Région, Département, Ville
Calendrier de mise en œuvre	Phase 1 : fin 2006, début 2007 Phase 2 : 2007 ? Phase 3 : selon financements et résultats des premières phases
Moyens acquis ou requis : -humains -financiers -locaux...	
Moyen de suivi et d'évaluation permanente Critères d'évaluation	Protocole de suivi écologique (Tour du Valat, AMV, IRD, EID, PNRG)
Informations supplémentaires Particularités du projet, Lien avec d'autres projets...	

Commission : 1,2,3,4	
TITRE du projet : Organisation des 9^e Universités de Pays (Congrès développement et participation citoyenne)	
Résumé du projet	Les Universités de Pays sont un congrès annuel sur le développement durable et la participation citoyenne qui regroupe l'ensemble des territoires porteurs de P3D (et d'autres) sur 4-5 jours. L'occasion de formations, d'échanges d'expériences et de perspectives. C'est aussi le moyen, pour les acteurs impliqués dans le processus, élus, non élus, animateurs, techniciens, porteurs de projets, de s'enrichir d'inspirations nouvelles et de replacer les expériences locales dans un contexte plus global.
Enoncé du problème	Territoire de Mas-Thibert relativement isolé, replié sur lui-même, Mauvaise image de l'extérieur, nécessitant une réhabilitation et une reconnaissance pour ce que ce territoire a de bon.
Finalité =l'ensemble des valeurs qui motivent le groupe et le projet	<ul style="list-style-type: none"> • Continuer la dynamique de démocratie participative pour un développement durable. participation citoyenne Faire découvrir notre territoire en affirmant ses valeurs. • Faire de Mas-Thibert un lieu pilote pour la réflexion sur les thèmes du développement durable et de la participation citoyenne • Utiliser cet événement comme outil de débat et de rassemblement des citoyens et des élus sur les grandes questions du territoire, en vue d'élaborer un projet de territoire partagé • Impliquer fortement la population pour créer des échanges avec les autres territoires
But dans 5 ou 10 ans = résultats attendus, point concret d'arrivée du projet selon les 3 axes du développement durable : - économique - social - environnemental	<p>1 an : UP organisées</p> <p>10 ans : Dynamique pérenne - Nouvelle image de Mas-Thibert - Mas-Thibert lieu pilote de développement durable, de démocratie participative accueillant « régulièrement » des congrès et événements d'importance. - retombées économiques, sociales et culturelle sur le territoire.</p>
Objectifs opérationnels = Les étapes du projet sur 5 ans : le chemin pour parvenir au but (pour les 3 axes)	<ul style="list-style-type: none"> •Phase 1 2005 Inscription de la Ville au réseau des UP 2006 Formulation d'une demande auprès de la Ville d'Arles pour qu'elle candidate à l'organisation Participation Mas-Thibert 7^e UP en Vallée du Loir (5 personnes) Candidature de la Ville acceptée pour les 9^e UP en 2007 Participation de Mas-Thibert aux 8^e UP (16 personnes) Recherche de partenaires opérationnels et financiers Préparation phase 2 •Phase 2 : Fin 2006 : Montage financier et technique, Elaboration ateliers Implication de la population •Phase 3 : 2007 Tenue UP, retour d'expérience.

Territoire et bénéficiaires du projet	Mas-Thibert, Arles, Camargue et réseau des Universités de Pays
Porteurs du projet (nom, structure...) =les auteurs acteurs du projet, de l'idée jusqu'à l'action	Concertation P3D, PNRC, Ville, Association Interterritoriale des Universités de Pays
Maître(s) d'ouvrage	PNRC, AMV
Partenaires	CPIE, collectif associatif de Mas-Thibert groupe de concertation population de Mas-Thibert Artistes de Mas-Thibert (Ilotopies, éléphant bleu...) Pixel 13
Calendrier de mise en œuvre	Voir étapes.
Moyens acquis ou requis : -humains -financiers -locaux...	Budget estimé à 100 000 euros. Financement : Région, Département, Ville, PNRC, recettes de l'événement, Humain : personnel PNRC, AMV, Ville d'Arles Locaux : Mas-Thibert (Mairie, école, centre socioculturel, club Deveye, stade...) Hébergement MAEVA ?
Moyen de suivi et d'évaluation permanente Critères d'évaluation	
Informations supplémentaires Particularités du projet, Lien avec d'autres projets...	Les Universités de Pays s'inscrivent dans le processus de continuité de la dynamique de démocratie participative sur le territoire, et sont un outil aux débats sur le territoire.